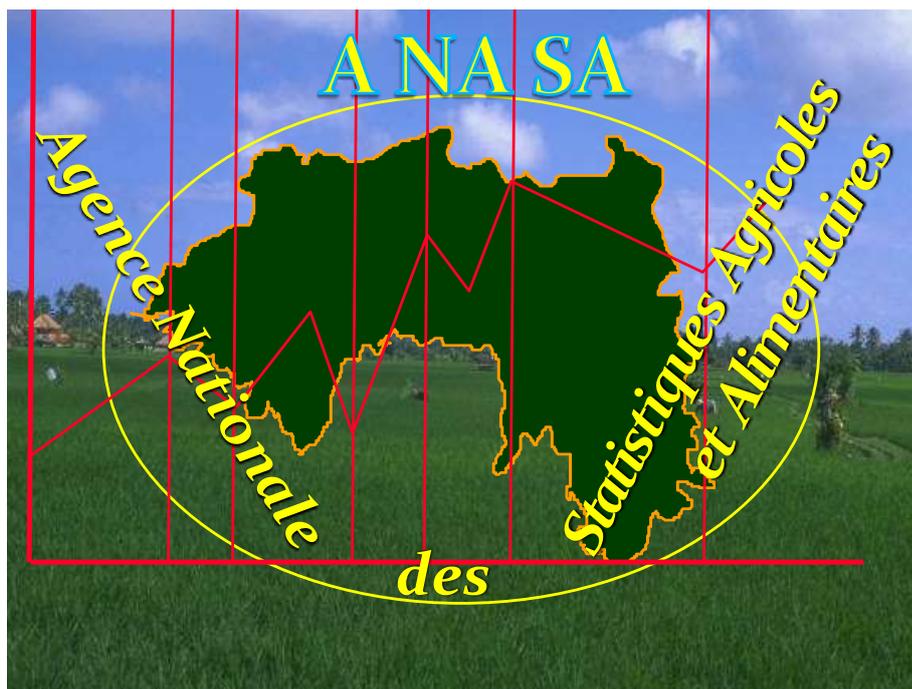




REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE



**Enquête Agricole et Evaluation de l'Appui
aux producteurs en intrants agricoles
Campagne 2011/2012**

RAPPORT PRINCIPAL

Septembre 2012

Sommaire

Remerciements.....	4
Liste des abréviations.....	5
Résumé.....	6
Introduction.....	7
CHAPITRE I : GENERALITE ET CONTEXTE.....	8
1.1- Géophysique et démographie de la Guinée.....	8
1.2- Contexte social, économique et indicateurs de base.....	9
1.3- Problématique du développement agricole.....	9
CHAPITRE II : CADRE DE L'ENQUETE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	11
2.1- Justification.....	11
2.2- Cadre conceptuel.....	11
2.2.1- Définition de concepts clés.....	11
2.3.- Objectif de l'enquête.....	12
2.4- Approche méthodologique.....	13
2.4.1-Base de sondage.....	13
2.4.2-Taille de l'échantillon.....	13
2.4.3- Échantillonnage.....	13
2.4.4- Estimation de l'échantillon.....	13
2.4.5-Source de données.....	14
2.4.6- Saisie et analyse des données.....	14
2.5- Limite de L'enquête.....	14
2.6- Organisation de collecte de données.....	15
2.7- Déroulement de l'enquête.....	13
CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS.....	16
3.1- Evaluation de l'appui du Gouvernement aux producteurs.....	16
3.1.1- Caractéristiques des exploitations agricoles.....	16
3.1.2- Facteurs de production.....	
3.1.2.1- Engrais.....	
3.1.2.2- Produits phytosanitaires.....	
3.1.2.3-Semences.....	
3.1.3- Superficie.....	19
3.1.4- Rendement.....	23
3.1.5- Production.....	23
3.2- Enquête Agricole Exploitations non appuyées 2011/2012.....	35
3.2.1- Population agricole.....	35
3.2.2- Caractéristiques des exploitations agricoles.....	36
3.2.3- Population active.....	36
3.2.4- Superficie.....	38

3.2.5- Rendement.....	40
Production.....	41
4. Approche comparative des superficies, rendements moyens et production entre les exploitations appuyées et non appuyées	46
CHAPITRE IV : CONCLUSION ET RECOMMANDATION	47
Liste des tableaux	48
Annexe 1 : Liste du personnel du bureau central	49
Annexe 2 : Liste du personnel de collecte :	50

REMERCIEMENTS

Nous remercions les Autorités Gouvernementales et du Ministère de l'Agriculture pour leurs concours administratifs qui ont contribué à la motivation et une large mobilisation des cadres des structures décentralisées et déconcentrées à l'intérieur du pays.

Nos remerciements vont également à l'endroit du Comité de lecture, composé des Experts nationaux des différents Départements pour leur disponibilité et leur orientation qui ont largement contribué à la qualification du présent rapport.

Notre gratitude va aussi à tous les cadres des Services de l'Agriculture de toutes les régions et préfectures et à tous les producteurs qui ont collaboré avec les nombreuses missions de collecte de données, de contrôle et de supervision effectuées par les cadres et agents de l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA).

Toute notre reconnaissance va à l'endroit de Son Excellence, Monsieur le Président de la République pour son engagement personnel à faire de l'Agriculture le véritable levier de développement économique de la Guinée.

LISTE DES ABREVIATIONS

ANASA : Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires

ANPROCA/APU: Agence Nationale de la Promotion et du Conseil Agricole

BM : Banque Mondiale

CCA : Comptoir de Commercialisation Agricole

CNA : Chambre Nationale d'Agriculture

CNOPG: Conseil National des Organisations Paysannes de Guinée

Développement Rural /Basse Guinée Nord

ENSA : Enquête Nationale Sécurité Alimentaire

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FMI : Fonds Monétaire International

FUPRORIZ/HG: Fédération des Producteurs de Riz de la Haute Guinée

PDRI/T : Projet Intégré de Développement Rural de Téliélé

PIB : Produit Intérieur Brut

PMA : Pays Moins Avancé

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTE : Pays Pauvre Très Endettée

SNSA : Service Nationales des Statistiques Agricoles

USAID : Service Américain d'Aide Internationale au Développement

Résumé

La volonté inébranlable du Président de la République, Chef de l'Etat et le Gouvernement de la 3^{ème} République, dans la vision d'atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaire à court terme, s'est manifestée par une subvention spéciale accordée à la campagne agricole 2011/12 à travers l'approvisionnement en intrants agricoles aux producteurs.

C'est pour permettre au Gouvernement de disposer des données de référence sur les principales caractéristiques des exploitations agricoles et les productions vivrières qu'il a été confié au Service National des Statistiques Agricoles (actuelle ANASA) de réaliser l'enquête agricole annuelle et l'évaluation de l'appui du gouvernement aux producteurs.

Les conditions agro climatiques favorables et cet appui, font que l'atteinte de cet objectif est fort réalisable, grâce à une stratégie adéquate fondée sur des informations statistiques fiables et réelles.

Les résultats de l'enquête agricole montrent que la population active, se situant dans la tranche d'âge de 16 à 35 ans est jeune et représente 53,9%. Aussi, près de 64% de la population agricole exerce en qualité d'agriculteurs, d'éleveurs et autres artisans, affichant la prédominance de l'agriculture traditionnelle. Les grandes exploitations (535) se développent progressivement et les exploitations collectives, dont l'effectif s'élève à 1 737, gagnent du terrain et se dynamisent.

La production du riz reste fondamentalement liée à l'importance des superficies emblavées depuis les quatre dernières années qui ont évolué de 789.000 ha en 2007 à 938.000 ha en 2010) pour une production respective de 1.402.000 tonnes à 1.614.000 tonnes de riz paddy.

L'appui du gouvernement aux producteurs a permis au monde paysan de s'investir d'avantage dans le processus de production avec la mise en culture du riz sur une superficie de 1.549.895 ha et une production observée de 1.792.801 tonnes de paddy au cours de la Campagne 2011-2012

L'effet positif le plus révélateur est celui qui a permis d'assurer une amélioration de la productivité du riz dans les exploitations agricoles appuyées, car les rendements moyens du riz local et amélioré se sont significativement accrus au niveau de tous les écosystèmes. Les données chiffrées dans les divers tableaux en sont l'illustration.

Enfin, la nouvelle dynamique impulsée par le gouvernement, à travers son initiative de renforcement des capacités des services techniques spécialisés du Ministère de l'Agriculture (ANPROCA, IRAG, ANASA, SNPV/DS, DNA, DNGR, DNPR), doit être poursuivie.

INTRODUCTION

Le secteur agricole est considéré comme le moteur de la croissance économique de la Guinée en raison des potentialités dont dispose le pays et de l'importante majorité de la population qu'il emploie. Ce secteur a subi beaucoup de mutations, du fait de l'option économique libérale prônée par le gouvernement au milieu des années 1980 et la mise en œuvre d'une politique de développement agricole dès le début des années 1990. Il s'en est suivi une émergence de nouveaux types de producteurs et d'un secteur privé engagé dans la production et la commercialisation agricole.

Les nouvelles options de développement intégré qui sont les axes stratégiques que se trace la 3^{ème} République fondent le projet de Société du Chef de l'Etat commencent à instaurer un nouvel environnement économique et social qui mérite d'être appréhendé, à travers la fourniture d'informations statistiques fiables et à jour, dont les autorités et autres utilisateurs ont nécessairement besoin.

C'est dans cette optique que l'enquête agricole doublée de l'évaluation de l'appui du gouvernement aux producteurs, a été réalisée par l'ANASA du Ministère de l'Agriculture pendant la campagne 2011/2012.

Le document ainsi élaboré est intitulé « Rapport d'Enquête Agricole et Evaluation de l'Appui aux producteurs en intrants agricoles, Campagne 2011/2012 ». Il présente un travail synthèse qui, loin d'être parfait, donne des informations sur l'appui du gouvernement aux producteurs et sur l'ensemble des exploitations agricoles pour constituer les repères dans la mise en œuvre de l'ambitieux programme de lutte contre l'Insécurité Alimentaire.

Cette investigation statistique nous a permis de produire une gamme de résultats liés, entre autres, à : la Population agricoles, l'effectif des chefs d'exploitations agricoles, l'utilisation des intrants, aux superficies de riz emblavées, aux rendements et productions du riz selon les variétés, au niveau de la production selon le type d'exploitation et le relief

CHAPITRE I: GENERALITE ET CONTEXTE

1.1- Géophysique et démographie de la Guinée

La République de Guinée est un pays côtier situé en Afrique de l'Ouest. Elle couvre une superficie de 245.857 Km². Elle est limitée à l'ouest par l'Océan Atlantique et partage une longue frontière avec les Républiques de Guinée Bissau, du Sénégal, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Libéria et de la Sierra Léone.

Du point de vue géographique, la Guinée est divisée en quatre (4) régions naturelles: la Basse Guinée ou zone côtière, la Moyenne Guinée zone montagneuse avec le massif du Fouta Djallon, la Haute Guinée zone de savanes au nord et la Guinée Forestière au sud-est.

Sur le plan administratif, elle est subdivisée en sept (7) régions qui sont Boké, Faranah, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et N'Zérékoré et 33 préfectures auxquelles s'ajoute la zone spéciale de Conakry la capitale.

De nombreux fleuves, comme le Niger, le Sénégal et la Gambie ainsi que leurs principaux affluents trouvent leur source en Guinée. En plus de son potentiel hydrographique, la Guinée renferme d'importantes richesses minières telles que la bauxite, le fer, l'or, le diamant, le cobalt et l'uranium.¹

Le climat du pays est globalement de type tropical caractérisé par deux principales saisons : la saison des pluies et la saison sèche. La durée de ces deux saisons varie en fonction des régions naturelles. Le climat en Basse Guinée est très humide, il est plus tempéré en Moyenne Guinée, tropical sec avec des pluies plus faibles et des températures élevées à l'exception de décembre à février en Haute Guinée et enfin subéquatorial en Guinée Forestière avec une longue saison des pluies (8 à 10 mois) et des températures moyennes variant entre 24°C et 28°C.

La population de la Guinée est estimée à environ 11 400 000 habitants en 2011 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,1 %. Elle est constituée majoritairement de femmes (51%) et de jeunes de moins de 18 ans (57%) selon le RGPH/96.

L'agriculture reste la principale activité de la population. Elle se pratique généralement de manière traditionnelle : pluviale, itinérante et sur brûlis. Les principales cultures sont le riz, le maïs, le fonio, le mil/sorgho, l'arachide, le manioc, la patate, le taro, l'igname etc.

¹ Source des informations : Atlas de Pauvreté, DNS/GTZ, Mai 2008.

1.2- Contexte social, économique et indicateurs de base

La Guinée est un pays moins avancé (PMA), à faible revenu et à déficit alimentaire (LIFDC). Selon le rapport sur le développement humain 2011 du PNUD, elle se classe au 178^{ème} rang sur 187 pays sur l'échelle de l'Indice de développement humain¹.

Le pays a connu une période d'instabilité politique et d'insécurité, depuis 2002 jusqu'en 2010, ayant entraîné une détérioration avancée des conditions socio-économiques de la population. Il en résulte que les principaux indicateurs, tels qu'ils se présentent, ont nécessité de la part du gouvernement des efforts de redressement de la situation socio-économique du pays :

- l'espérance de vie 48,7 ans pour les hommes et 51 ans pour les femmes (en 2008) figure parmi les plus faibles en Afrique subsaharienne.
- l'analphabétisme atteint environ 70%
- le taux brut de mortalité est de 10,6‰ en 2010,
- la fécondité est de 5,5 enfants par femme en 2011,
- le taux d'accroissement annuel de la population est de 3,1%,
- le taux d'insécurité alimentaire des ménages 32% en 2009 (ENSA),
- la prévalence de malnutrition chronique chez les enfants âgés de 0 à 59 mois est de 34,5% au plan national en 2011.

En effet, les résultats obtenus des réformes à la fois financières et économiques (l'unicité de la caisse, la maîtrise du déficit budgétaire, le redressement du franc guinéen², la baisse sensible de l'inflation, ...) ont permis de renouer avec la banque mondiale (BM) et le fond monétaire international (FMI), débouchant sur le point d'achèvement de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) qui va permettre un allègement de la dette du pays de l'ordre de 2,1 milliards dollars US.

1.3- Problématique du développement agricole

La Guinée demeure un pays pauvre confronté à une situation économique difficile malgré ses importantes potentialités agricoles et minières.

Au regard des immenses ressources naturelles que dispose le pays, le Président de la République, le Professeur Alpha CONDE, considère à juste raison, que la Guinée n'est pas seulement un scandale géologique mais aussi « un scandale agricole... dont les potentialités sont peu valorisées » de manière que plus de 50% de sa population rurale vit dans une situation d'extrême pauvreté avec un PIB de moins de 550 US \$ par habitant et par an.

Les activités du secteur agricole constituent les principales occupations de la majorité de la population guinéenne et représentent le moteur potentiel de la croissance économique. Plus de 80% de la population guinéenne s'investissent dans la production agricole, à travers un

¹ Source des informations : Atlas de Pauvreté, DNS/GTZ, Mai 2008.

² En décembre 2007, le taux de change du dollar sur le marché parallèle s'est établi en moyenne à 4.355,9 GNF en Octobre 2007, contre 6.211 GNF en janvier 2007. Durant la même période, le taux sur le marché officiel est passé de 5.685 GNF à 4.089,1 GNF pour 1 dollar US.

grand nombre de petites exploitations à caractère extensif, aux quelles s'ajoutent les grandes exploitations agricoles et les exploitations collectives.

La superficie totale cultivable estimée à environ 6,2 millions d'hectares est nettement sous exploitée, car seulement un peu plus de deux millions d'hectares sont mis en valeur chaque année.

L'insuffisance d'aménagement hydro-agricole, de mécanisation, d'utilisation d'intrants agricoles, d'encadrement technique, de crédit agricole figurent parmi les contraintes majeures de ce secteur et qui font que le rendement et la production sont relativement faibles.

Les statistiques disponibles affectent aux exportations agricoles un peu moins de 15% des exportations totales du pays. Le Secteur primaire, à travers ses ressources agricoles, animales et forestières, considéré comme le moteur de la croissance économique, contribue à 20% au produit intérieur brut (PIB).

Au regard de ce qui précède et en vue d'inverser la tendance, le gouvernement, inspire une nouvelle dynamique en adéquation avec le document de Politique Agricole Vision 2015 consolidée. Elle constitue une meilleure réponse au cadre intégré de lutte contre la pauvreté des ménages guinéens en général et celle des exploitations agricoles en particulier. Pour y parvenir, elle prend en compte les initiatives de filières de productions agricoles, alimentaires et agro-industrielles pour passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché.

Une meilleure appréciation de l'impact de l'appui du gouvernement en intrants agricoles aux producteurs pendant la campagne 2011/2012, nécessite la disponibilité des données statistiques y afférentes.

Ces statistiques fiables permettront aux décideurs et autres intervenants d'avoir une situation objective pour des prises de décisions d'ordre technique, politique et économique allant dans le sens de l'amélioration du revenu des producteurs et la création de richesse en milieu rural.

CHAPITRE II: CADRE DE L'ENQUETE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1- Justification

Le développement du secteur agricole est un impératif du développement social et économique de la Guinée. Les conditions agro-climatiques favorables sont renforcées par l'existence d'une population active et dynamique.

Malheureusement, le pays affiche un degré de pauvreté fort élevé (53%) avec son corolaire d'insécurité alimentaire et de mal nutrition. Au cours des vingt (20) dernières années, des progrès importants ont été enregistrés, mais ils demeurent insuffisants par rapport aux besoins sans cesse croissants de la population dont le taux de croissance annuelle est de 3,1%.

Cette situation exige des autorités un engagement politique qui se traduit par un investissement financier important, pour permettre au secteur agricole de se développer en vue de l'autosuffisance alimentaire à court terme.

Ainsi, le budget alloué au secteur agricole, au titre de l'appui du gouvernement à la campagne 2011/2012 se chiffre à deux cent cinquante milliards de francs guinéens (250 000 000 000 FG).

Compte tenu de la complexité de l'opération d'appui aux exploitations agricoles et de l'implication de plusieurs intervenants sur le terrain, il s'avère nécessaire d'évaluer les résultats attendus.

L'exécution de cette opération a été confiée à l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA) par le gouvernement pour un budget de trois milliards quarante millions de francs guinéens (3 040 000 000 FG).

2.2 Cadre conceptuel

2.2.1- Définition des concepts clés

- **Accès à la terre** : L'accès à la terre fait allusion à l'utilisation sans faire ressortir les aspects juridiques liés à la propriété.
- **Actif agricole**: C'est une personne qui vit et travaille sur l'exploitation agricole et dont l'âge est égal ou supérieur à 16 ans.
- **Base de sondage** : C'est une liste complète et sans omission des unités de l'univers dont on doit disposer pour effectuer un sondage aléatoire.
- **Carré de rendement**: C'est un échantillon de parcelle choisi au hasard, de forme carrée ou rectangulaire qui est observée et récoltée pour mesurer le rendement des cultures portées.

- **Champ** : C'est une étendue de terre d'un seul tenant mise en valeur par une ou plusieurs personnes d'une exploitation et dont les limites naturelles et physiques sont bien déterminées et visibles (cours d'eau, montagne etc..).
- **Chef de ménage (CM)** : C'est la personne du ménage reconnue détenteur des pouvoirs et responsabilités en ce qui concerne les affaires du ménage.
- **Chef d'Exploitation (CE)** : C'est la personne qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation.
- **Exploitation agricole (EA)** : Une exploitation agricole est une unité économique de production agricole englobant l'ensemble des biens (terres, équipements, matériels, bétail,...) utilisés à des fins de production agricole, sous la direction unique d'un chef. On distingue:
 - **Les exploitations traditionnelles** : Les exploitations traditionnelles ou individuelles correspondent aux ménages agricoles qui pratiquent l'agriculture au sens large, à l'aide de facteurs de production traditionnels couramment utilisés dans la zone.
 - **Les grandes exploitations** : constituent une partie ou l'ensemble des unités de production agricole, d'élevage, d'exploitation forestière, de pêche qui disposent et utilisent des facteurs de production performants leur permettant d'atteindre d'importants volumes de productions.
 - **Les exploitations collectives** : correspondent aux exploitants agricoles regroupés (groupements, coopératives ou associations) qui pratiquent l'agriculture au sens large.
- Ménage agricole** : C'est un ménage dont au moins un des membres pratique l'agriculture et/ou l'élevage.
- **Parcelle**: C'est une étendue de terre d'un seul tenant correspondant à un champ ou à une partie du champ portant une seule culture ou une association de cultures.
- **Population active** : C'est l'ensemble des personnes qui constituent la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services.
- **Population agricole** : C'est l'ensemble des personnes qui pratiquent et vivent de l'agriculture comme principale activité, ainsi que toutes les personnes à leur charge ne travaillant pas.
- **Stratification** : C'est la représentation schématique de l'univers statistique en sous-ensembles plus ou moins homogènes afin de pouvoir tirer des échantillons plus distincts selon des critères bien établis pour améliorer la précision du sondage.
- **Zone de dénombrement (ZD)** : C'est une unité géographique relativement homogène, définie par le RGPH, qui est constituée d'un village ou d'un ensemble de villages dont la population est comprise entre 1000 et 1 500 habitants (rural) et 1 500 et 2 000 (urbain).

2.3.- Objectif de l'enquête

Les objectifs de cette enquête visent à:

- évaluer l'appui du gouvernement en faveur des producteurs ;
- produire des données quantitatives et qualitatives sur les productions agricoles et d'autres caractéristiques socio économiques des exploitations agricoles ;
- produire un outil d'aide à la prise de décision sur les problèmes d'auto suffisance et de sécurité alimentaire.

2.4 - Approche méthodologique

2.4.1 - Base de sondage

L'Institut National de la Statistique, dans le cadre des préparatifs du 3^{ème} RGPH, a constitué un fichier de 8.833 zones de dénombrement, en 2011. Ce fichier est utilisé comme base de sondage pour toutes les enquêtes au niveau national. Il a servi comme base de sondage pour l'évaluation de la Campagne Agricole 2011-2012. Elle donne la nouvelle photographie de l'ensemble des ZD au niveau du territoire national.

Dans ce fichier, chaque ZD contient les identifiants suivants : Région, Préfecture, Sous-préfecture, code d'identification et le nombre des ménages.

2.4.2 – Tirage de l'échantillon

Le tirage des ZD a été fait indépendamment dans chaque préfecture à partir du fichier des ZD, suite à une stratification (urbain – rural) implicite. Avant le tirage, le fichier des ZD a été trié selon le milieu de résidence. Pour tirer les ZD, on a calculé l'effectif cumulé de ménages de chaque ZD dans la base de sondage et on a calculé le pas de sondage: $I=M/a$, arrondi à l'entier supérieur; où M désigne l'effectif cumulé des ménages de la préfecture et a le nombre de ZD à tirer dans la préfecture.

2.4.3- Echantillonnage

L'échantillon de l'enquête 2011-2012 est un échantillon aléatoire avec liste, et tiré à 2 degrés. L'unité primaire de sondage est la zone de dénombrement (ZD).

Au premier degré, 275 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle à la taille, la taille étant le nombre de ménages dans la ZD. Un dénombrement des ménages dans chaque ZD sélectionnée a permis d'obtenir une liste de ménages qui a servi de base pour tirer le nombre de ménages agricoles désirés au deuxième degré.

Dans de chaque ZD, la méthode dite d'échantillonnage systématique a été utilisée pour sélectionner les ménages à enquêter. Au moment de l'analyse des données, un coefficient de pondération a été calculé et appliqué aux résultats en tenant compte du poids de chaque ZD dans l'échantillon total.

2.4.4- Estimation de l'échantillon

Le calcul de la taille de l'échantillon sera la prévalence des exploitations agricoles dans la production agricole totale qui est estimée à 59 %.

Si nous considérons p comme étant la prévalence d'exploitations agricoles dans la production agricole totale, en fixant un niveau de confiance à 95 % et une précision relative (ξ) à 10%, la taille minimum N de l'échantillon est donnée par la relation :

$N = (Z/\xi)^2 (1-P)/P$ (formule de Newman)

Où Z est l'écart qui correspond au niveau de confiance fixé. (*Statistique de décision qui est égale à 0,95*)

Ainsi pour $p=0.59$ et $\xi = 0,1$ on obtient:

$$N = (1,95/0.1)^2 * (0.41/0.59) = 264$$

En considérant environ 4% de non-réponses (11 ZD), la taille de l'échantillon sera de 275 zones de dénombrements.

2.4.5- Sources de données

Données secondaires

La littérature disponible auprès des différents services, départements ministériels et institutions partenaires œuvrant dans les domaines des statistiques agricoles et alimentaires et autres domaines qui leur sont liés a constitué la source des données secondaires qui ont permis de mettre dans leur contexte les données primaires collectées dans le cadre de l'enquête agricole annuelle 2011-2012.

Données primaires

La collecte d'informations quantitatives effectuée directement au niveau des exploitations agricoles et des communautés constitue la source des données primaires de l'enquête.

Lors de l'enquête six (6) types de questionnaires ont été administrés à savoir:

Questionnaire N° 1: Dénombrement des bénéficiaires

Questionnaire N° 2: Exploitations agricoles traditionnelles

Questionnaire N° 3: Grandes Exploitations

Questionnaire N° 4: Exploitations collectives

Questionnaire N° 5: Dénombrement et caractéristiques des membres de ménage

Questionnaire N° 6: Superficie, rendement et production.

2.4.6- Saisie et analyse de données

Les données collectées sur le terrain ont été rassemblées vérifiées et convoyées des zones de collecte vers l'unité de coordination nationale de l'enquête. Les questionnaires déjà remplis ont été contrôlés par une équipe composée de codificateurs et vérificateurs avant de procéder au traitement (saisie et apurement).

Les données ont été saisies au logiciel Cs Pro 4.0. Les opérateurs de saisie ont été formés sur comment utiliser Cs Pro 4.0 pour entrer des données. Le logiciel SPSS 17.0 a été utilisé pour le nettoyage et l'analyse des données.

2.5.- Limites de l'enquête

Cette enquête a été préparée et conduite avec le maximum de rigueur. Cependant, elle comporte les limites suivantes:

Par rapport au contexte: Cette enquête étant destinée à évaluer l'appui aux producteurs agricoles, il est nécessaire de tenir compte que certains résultats peuvent être influencés par des facteurs saisonniers liés à la période de collecte des données. L'enquête qui devrait être exécutée d'Avril 2011 à Mars 2012 qui correspond à la fin des récoltes d'une année considérée comme normale du point de vue des récoltes, n'a été réalisée qu'entre fin Septembre 2011 et Mars 2012.

Par rapport au degré de précision: Du fait de la méthode d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette enquête, les résultats issus des données collectées auprès des exploitations agricoles permettent de disposer des estimations assez précises au niveau national et régional, mais celles-ci ne le sont pas au niveau des préfectures et devraient être manipulées avec précaution.

Par rapport à la collecte des données: les questionnaires libellés en français, ont été administrés la plupart du temps en langues locales. Les enquêteurs avaient une bonne compréhension de la version française des questionnaires, ainsi qu'une bonne maîtrise des langues locales parlées dans leurs zones d'affectation. Par ailleurs, ils ont reçu une formation incluant des sessions de simulation/administration des outils de collecte en langues locales, afin de réduire d'éventuels biais inhérents à une interprétation fautive des questions ou concepts. Cependant, il est possible que des erreurs liées à la traduction en langues locales aient pu être commises.

2.6.- Organisation de la collecte de données

- Dispositif de collecte

✓ **Bureau central**

15 cadres de conception

✓ **Agents de terrain**

122 agents permanents repartis comme suit:

14 Coordinateurs régionaux

33 contrôleurs préfectoraux

75 agents enquêteurs

Ratio ZD/enquêteurs = 3,66

Ratio ménages/enquêteurs = 29,33

✓ **Equipements/logistique**

20 motos et 40 GPS.

2.7.- Déroulement de l'enquête

L'ensemble des opérations de l'Enquête agricole 2011-2012 s'est déroulé de Septembre 2011 à Mars 2012 sur la base d'un chronogramme inscrivant des travaux de la phase préparatoire à la phase de mise en œuvre.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS

3.1- EVALUATION DE L'APPUI DU GOUVERNEMENT AUX RODUCTEURS

3.1.1 Effectif des exploitations agricoles bénéficiaires d'intrants

Les bénéficiaires d'intrants agricoles se répartissent entre les exploitations traditionnelles/collectives et les grandes exploitations pour un effectif total de 65 962 dont 65 427 sont des exploitations traditionnelles/collectives et 535 grandes exploitations.

Tableau 1: Effectif des bénéficiaires d'intrants agricoles selon le type d'exploitation par région

Régions	Exploitations traditionnelles		Grandes exploitations		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
BOKE	8 296	12,68	32	5,98	8 328	12,63
FARANAH	7 098	10,85	84	15,70	7 182	10,89
KANKAN	12 774	19,52	204	38,13	12 978	19,68
KINDIA	8 869	13,56	111	20,75	8 980	13,61
LABE	5 202	7,95	6	1,12	5 208	7,90
MAMOU	5 281	8,07	38	7,10	5 319	8,06
N'ZEREKORE	17 907	27,37	60	11,21	17 967	27,24
ENSEMBLE	65 427	100,00	535	100,00	65 962	100,00
%	99,19		0,81		100,00	

Des exploitations agricoles traditionnelles appuyées, N'Zérékoré présente l'effectif le plus important avec un total de 17 907 soit 27,37% suivi de Kankan avec 12 774 (19,52%) et le moins important avec 5202 soit 7,95% à Labé.

S'agissant des grandes exploitations, elles connaissent une augmentation significative des effectifs qui passent de 135 (RNA 2000/2001) à 535 en 2011 soit environ 4 fois plus.

L'enquête révèle un effectif de 204 dans la région de Kankan reconnu par excellence par ses grandes plaines rizicoles suivie de Kindia avec 111.

L'effectif des membres des exploitations collectives se trouve être inclus dans celui des exploitations traditionnelles. Les exploitations collectives observées font un effectif total de 1 737 au sein desquelles, 44 322 exploitations individuelles se sont constituées sur des périmètres collectifs ou individuels.

Il est important de signaler que les exploitations collectives gagnent de plus en plus de terrain et s'installent dans toutes les régions et préfectures du pays. Leur dynamisme et leurs expériences de plus en plus enrichies font qu'elles constituent un véritable pilier de développement du secteur agricole.

3.1.2 Répartition des exploitations agricoles selon le type d'intrants reçus par Région

La répartition des exploitations agricoles bénéficiaires, varie selon le type d'intrant (engrais, herbicide et semence). Le dénombrement des bénéficiaires tient compte de l'acquisition d'un ou de plusieurs types d'intrants.

L'effectif des bénéficiaires tient compte de l'apport d'autres intervenants tels que : le projet coton, le PAM, la FAO, PDRI/T, PADER/BGN, Programme conjoint/PNUD, Projet tripartite/GG-AS-Viet, FUPRORIZ/HG, CNA/CNOPG, PU/APA 1, etc....

Tableau 2: Répartition des exploitations agricoles selon le type d'intrants reçus par Région

REGIONS	Eff.des exploit	Bénéficiaires d'engrais				Bénéficiaires d'herbicides				Bénéficiaires de semences			
		Urée		Triple 17		Total		sélectif		Améliorée		Locale	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
BOKE	8 328	4 218	11,38	7 181	12,22	347	7,65	194	3,76	492	14,21	284	10,09
FARANAH	7 182	4 438	11,97	6 502	11,06	731	16,11	993	19,30	475	13,72	587	20,85
KANKAN	12 978	8 697	23,46	12 551	21,35	2 119	46,70	1 126	21,88	1 072	30,96	355	12,61
KINDIA	8 980	3 581	9,66	7 761	13,20	613	13,51	424	8,24	911	26,31	38	1,35
LABE	5 208	1 866	5,03	4 057	6,90	104	2,28	132	2,57	66	1,91	251	8,91
MAMOU	5 319	1 463	3,95	4 525	7,70	187	4,11	303	5,88	18	0,52	28	0,99
N'ZEREKORE	17 967	12 805	34,54	16 199	27,56	437	9,64	1 974	38,36	429	12,39	1 273	45,21

ENSEMBLE	65 962	37 068	100	58 777	100	4 537	100	5 146	100	3 463	100	2 816	100
%		56,20		89,11		6,88		7,80		5,25		4,27	

De l'effectif total des bénéficiaires qui s'élève à 65 962 exploitations agricoles, la répartition par rapport à l'acquisition des intrants, se présente ainsi qu'il suit : 58 777 pour le triple 17 soit (89,11%), 37 068 pour l'urée soit (56,20%), 4 537 en herbicide total (6,88%), 5 146 pour le sélectif (7,80%), et pour les semences améliorée et locale, respectivement 3 463 (5,25%) et 2 816 (4,27%).

Au niveau régional, N'Zérékoré affiche les effectifs les plus importants aussi bien pour le triple 17 (16 199) que pour l'urée avec 12 805, suivi de Kankan 12 551 pour le triple 17 et pour l'urée 8 697. Labé et Mamou présentent les plus bas effectifs avec respectivement 4 057 pour le triple 17 et 1463 bénéficiaires pour l'urée.

S'agissant des herbicides, la région de Kankan a le plus grand effectif (2 119) de bénéficiaires d'herbicide total, suivie de Faranah pour un effectif de 731 et le plus faible effectif (104) à Labé ; quant à l'herbicide sélectif, le plus grand effectif a été observé à N'Zérékoré 1 974, suivi de Kankan (1 126) et le plus petit (132) à Labé.

Quant aux semences, l'effectif des bénéficiaires le plus important pour la variété améliorée a été enregistré dans la région de Kankan 1072, suivi de Kindia pour un effectif de 911 et le plus faible (18) à Mamou. Pour la variété locale, N'Zérékoré présente un effectif de 1 273, suivi de Faranah (587) et Mamou présente le plus bas effectif avec 28 bénéficiaires.

L'analyse des données du tableau ci-dessus montre que les effectifs des bénéficiaires, bien que plus importants d'une région à l'autre, sont appréciables. Cette situation s'explique certainement par l'organisation mise en place par les autorités à tous les niveaux, suscitant ainsi un véritable engouement chez les producteurs.

Ainsi, la qualification du mécanisme de distribution des intrants et l'implication des responsables locaux figurent parmi les raisons du succès de l'opération au niveau national.

3.1.3 Quantité d'intrants utilisée par région selon le type.

Les résultats de l'enquête révèlent que les producteurs ont utilisé 10 514,4 tonnes d'engrais dont 8 439,1 tonnes de triple 17 et 2 075,3 tonnes d'urée ; 45 490 litres d'herbicide comprenant 25 030 litres d'herbicide sélectif et 20 460 litres d'herbicide total ; 939,91 tonnes de semences de riz dont 489,65 tonnes de semences locales et 450,26 tonnes de semences améliorées.

Tableau 3 : Quantité d'intrants utilisée par région selon le type.

Régions	Quantité d'engrais (tonnes)			Quantité d'herbicides (litres)			Quantité de Semences (tonnes)		
	Urée	Triple 17	Quantité Totale	Total	Sélectif	Quantité Totale	Locale	Améliorée	Quantité Totale
BOKE	290,3	973,0	1 263,3	922	635	1 557	33,58	35,38	68,96

FARANAH	233,4	901,5	1 135,0	4 377	4 936	9 313	105,52	67,46	172,98
KANKAN	424,6	2 862,3	3 286,9	9 735	6 780	16 515	130,42	166,39	296,81
KINDIA	309,8	1 095,0	1 404,9	3 662	1 579	5 241	15,39	103,64	119,03
LABE	137,2	576,9	714,1	238	227	465	31,31	6,99	38,3
MAMOU	77,6	454,9	532,4	444	735	1 179	3,04	4,38	7,43
N'ZEREKORE	602,3	1 575,5	2 177,8	1 081	10 139	11 220	170,4	66,02	236,42
ENSEMBLE	2 075,3	8 439,1	10 514,4	20 460	25 030	45 490	489,65	450,26	939,91

Au niveau des régions, Kankan a utilisé la plus grande quantité d'engrais triple 17 (2 862,3 tonnes), suivie de N'Zérékoré (1 575,5 tonnes).

S'agissant de l'utilisation de l'urée, la région de N'Zérékoré avec 602,3 tonnes, a utilisé la plus grande quantité, suivie de Kankan (424,6 tonnes). Les plus faibles quantités sont enregistrées à Mamou aussi bien en triple 17 (454,9 tonnes) qu'en urée avec 77,6 tonnes.

En ce qui concerne les herbicides, Kankan a utilisé les plus grandes quantités d'herbicide total avec 9 735 litres, suivi de Faranah (4 377 litres).

Quant à l'herbicide sélectif, la région de N'Zérékoré avec 10 139 litres a utilisé la plus grande quantité, suivi de Kankan pour 6 780 litres. Les plus faibles quantités sont observées à Labé aussi bien en herbicide total (238 litres) qu'en herbicide sélectif (227 litres).

Pour les semences de riz, N'Zérékoré a utilisé les plus grandes quantités 170,40 tonnes de semences locales, suivi de Kankan avec 130,42 tonnes ; les plus faibles quantités ont été utilisées à Mamou pour 3,04 tonnes. Par rapport aux semences améliorées et suivant l'ordre d'importance des quantités utilisées, Kankan et de Kindia sont en première position avec respectivement 166,39 tonnes et 103,64 tonnes alors que de Mamou a enregistré 4,38 tonnes.

Il est important de signaler le respect de la logique des grands effectifs des exploitations agricoles, manifestement observés dans les régions de N'Zérékoré et de Kankan, suivies de Faranah et de Kindia.

Les quantités d'engrais et d'herbicides ainsi fournies se rapportent au riz, au maïs, à la pomme de terre et à l'oignon.

3.1.3 Superficie

3.1.3.1 Superficie cultivée de riz local avec apport d'engrais

Dans l'ensemble, 109.926 ha ont été réalisés au niveau national. Les coteaux/plateaux/montagnes présentent les plus grandes superficies avec 43 811 ha (39,10%), suivis des plaines alluviales 35 285 ha (32,10%) et les plaines irriguées totalisent les plus faibles superficies avec 1 842 ha (1,68%).

Tableau 4 : Superficie cultivée de riz local avec apport d'engrais selon l'emplacement des parcelles.

REGIONS	Superficie selon l'emplacement de la parcelle (ha)						Superficie totale (ha)
	Man grove	Bas-fond irrigué	Bas-fond non irrigué	Plaine alluviale	Plaine irriguée	Plateau/coteau/montagne	
BOKE		853	1 856	8 995	178	4 217	16 101

FARANAH		1 413	3 187	7 951	337	4 747	17 636
KANKAN		1 589	3 694	9 432	441	9 476	24 632
KINDIA		984	3 621	6 599	504	7 224	18 933
LABE		110	153	323	121	1 830	2 537
MAMOU		407	551	334	113	2 070	3 475
N'ZEREKORE		3 968	6 602	1 649	147	14 246	26 612
ENSEMBLE	0	9 325	19 665	35 283	1 842	43 811	109 926
%	0,00	8,48	17,89	32,10	1,68	39,85	100,00

Les superficies sur **les coteaux/plateaux/montagnes** au niveau régional, indiquent la prédominance de N'Zérékoré avec 14 246 ha (32,51%), secondée par Kankan 9 476 ha (21,62%); Labé affiche la plus faible superficie avec 1 830 ha soit 4,17%.

Pour **les plaines alluviales**, Kankan domine avec 9 432 ha soit (26,73%), puis Boké avec 8 995 ha (25,49%); Labé avec 323 ha (0,91%) affiche les plus faibles superficies.

Concernant **les plaines irriguées**, les régions de Kindia et Kankan présentent les plus grandes superficies avec respectivement 504 ha (27,36%) et 441 ha (23,94%). La plus faible superficie est observée au niveau de Mamou pour 113 ha soit 6,13%.

Le tableau montre que toutes les superficies mises en valeur par les bénéficiaires au niveau de tous les écosystèmes, ce sont les régions de N'Zérékoré et Kankan qui ont réalisé les plus grandes superficies, respectivement 26 612 ha (24,20%) et 24 632 ha (22,40%). La plus faible superficie est enregistrée à Labé avec 2 532 ha pour 2,30%.

3.1.3.2 Superficie cultivée de riz local sans apport d'engrais

Les superficies emblavées n'ayant pas bénéficié d'apport d'engrais au niveau national sont de 20 860 ha. Les bas-fonds non irrigués présentent les plus grandes superficies mises en valeur avec 7 871 ha (37,73%), viennent ensuite les coteaux/plateaux/montagnes avec 7 561 ha (36,25%) et les mangroves ont les plus faibles superficies avec 369 ha (1,77%).

Tableau 5: Superficie cultivée de riz local sans apport d'engrais selon l'emplacement des parcelles.

REGIONS	Superficie selon l'emplacement de la parcelle (ha)						Superficie totale (ha)
	Mangrove	Bas-fond irrigué	Bas-fond non irrigué	Plaine alluviale	Plaine irriguée	Plateau/Coteau montagne	
BOKE	198	121	646	178	10	1 891	3 044
FARANAH		162	1 689	166	123	1 615	3 754
KANKAN		130	1 437	1 939	166	1 543	5 215
KINDIA	171	134	1 819	1 235	26	367	3 753
LABE		202	707	10	32	125	1 076

MAMOU		114	324	18	34	42	532
N'ZEREKORE		123	1 248	91	44	1 979	3 485
ENSEMBLE	369	986	7 871	3 636	436	7 561	20 860
%	1,77	4,73	37,73	17,43	2,09	36,25	100,00

Au plan régional, Kindia affiche les superficies les plus importantes au niveau des bas-fonds non irrigués 1 819 ha soit 23,11%, suivi de Faranah avec 1 689 ha (21,45%). Mamou a réalisé la plus faible superficie 324 ha soit 4,11%.

Sur **les coteaux/plateaux/montagnes**, N'Zérékoré avec 1 979 ha (26,17%) se démarque des autres, suivi de Boké 1 891 ha (25%). Mamou avec 42 ha soit 0,55% à la plus faible superficie.

S'agissant **des plaines irriguées**, Kankan a la plus grande superficie (166 ha) soit 38,07%, suivi de Faranah avec 123 ha (28,21%). la plus faible superficie correspondant à 10 ha (2,29%) est obtenue à Boké.

De toutes les superficies mises en valeur par l'ensemble des bénéficiaires, tous écosystèmes confondus, la région de Kankan enregistre la plus forte superficie, équivalent à 5 215 ha, soit 25%, suivie de Faranah et de Kindia qui présentent la même proportion 17,99%. Mamou présente la plus faible superficie égale à 532 ha soit 2,55%.

3.1.3.3 Superficie cultivée de riz amélioré avec apport d'engrais

Les superficies mises en valeur au niveau national correspondent à 35 349 ha. Les coteaux/plateaux/montagnes totalisent les superficies les plus importantes, 12 794 ha soit (36,20%), suivis des plaines alluviales 10 440 ha (29,53%) et les plus faibles se trouvent au niveau des plaines irriguées avec 401 ha (1,14%).

Tableau 6 : Superficie cultivée de riz amélioré avec apport d'engrais selon l'emplacement

.REGIONS	Superficie selon l'emplacement de la parcelle (ha)						Superficie totale (ha)
	Mangrove	Bas-fond irrigué	Bas-fond non irrigué	Plaine alluviale	Plaine irriguée	Plateau/coteau/montagne	
BOKE		25	1 371	829	8	453	2 687
FARANAH		168	1 465	2 310	16	2 915	6 874
KANKAN		557	2 877	3 530	47	3 507	10 518
KINDIA		383	1 687	2 889	228	1 852	7 039
LABE		37	89	238	37	461	862
MAMOU		214	248	154	20	188	824

N'ZEREKORE		612	1 980	490	45	3 419	6 545
ENSEMBLE	0	1 995	9 717	10 440	401	12 794	35 349
%	0,00	5,65	27,49	29,53	1,14	36,20	100,00

Au niveau régional, sur **les coteaux/plateaux/montagnes**, Kankan se distingue des autres avec 3 507 ha (27,41%), ensuite vient N'Zérékoré avec 3 419 ha (26,72%). Mamou a exploité 188 ha (1,46%) qui représente la plus faible superficie.

Des superficies mises en valeur au niveau des plaines alluviales, la région de Kankan a réalisé la plus grande avec 3 530 ha soit 33,81%, suivie de Kindia 2 889 ha (27,67%); Mamou pour 154 ha (1,47%) présente la plus faible superficie.

Les résultats révèlent qu'au niveau **des plaines irriguées**, Kindia est au - dessus de la moyenne avec 56,85% (228 ha), dépassant environ cinq fois Kankan qui le seconde, soit 47 ha (11,72%); Boké présente la plus faible superficie avec 8 ha soit 1,99%.

De tous les reliefs confondus, Kankan totalise les plus grandes superficies mises en valeur, équivalent à 10 518 ha (29,75%), suivie de Kindia à hauteur de 7 039 ha (19,91%); les plus faibles superficies sont obtenues à Mamou avec 824 ha soit 2,33%.

3.1.3.4 Superficie cultivée de riz amélioré sans apport d'engrais

Les superficies mises en valeur au niveau national correspondent à 1 340 ha. Les coteaux/plateaux/montagnes occupent à eux seuls près de la moyenne, soit 48,26% équivalant à 647 ha, suivis des plaines alluviales avec 22,24% (298 ha); les mangroves avec 4,33% (58 ha) qui n'existent que dans les régions de Kindia et de Boké ont les plus faibles superficies.

Tableau7: Superficie cultivée de riz amélioré sans apport d'engrais selon l'emplacement.

REGIONS	Superficie selon l'emplacement de la parcelle (ha)						Superficie totale (ha)
	Mangrove	Bas-fond irrigué	Bas-fond non irrigué	Plaine alluviale	Plaine irriguée	Plateau/ coteau/ montagne	
BOKE	21	18	57	64	21	229	410
FARANAH		10	8	13	4	26	61
KANKAN		2	6	54	42	123	227
KINDIA	37	13	25	60	29	102	266
LABE		2	5	77	23	20	127
MAMOU		11	11	8	10	8	48
N'ZEREKORE		13	20	21	8	138	201
ENSEMBLE	58	68	131	298	138	647	1 340
%	4,33	5,08	9,81	22,24	10,27	48,26	100,00

S'agissant **des coteaux/plateaux/montagnes** au niveau régional, Boké avec 229 ha (35,39%) présente les plus grandes superficies, suivie de N'Zérékoré avec 138 ha (21,32%) et enfin Mamou n'a mis en valeur que 8 ha soit (1,23%).

Dans **les plaines irriguées**, Labé vient en première position avec 77 ha (25,83%), ensuite Boké pour 64 ha (21,47%) ; tandis que Mamou indique les faibles superficies (8 ha soit 2,68%)

Quant **aux bas-fonds irrigués**, les plus importantes superficies ont été observées à Boké avec 18 ha (26,47%), viennent ensuite Kindia et N'Zérékoré avec 13 ha (19,11%) chacune; les régions de Kankan et de Labé pour une réalisation de 2 ha chacune soit 2,94% présentent les plus faibles superficies.

De tous les reliefs confondus, les plus grandes superficies mises en valeur ont été enregistrées dans la région de Boké, correspondant à 410 ha (30,59%), suivie de Kindia avec 266 ha (19,85%); Mamou présente les plus faibles superficies 48 ha soit 3,58%.

1.4 Superficie, Rendement et Production

3.1.4.1 Superficie, Rendement et Production du riz local avec apport d'engrais

Les données du tableau ci-dessous indiquent que sur 109 926 ha mis en valeur au niveau national, la superficie la plus importante est celle des plateaux/coteaux/montagnes avec 43 811ha (39,85%), suivie des plaines alluviales 35 283 ha (32,10%) puis des bas-fonds non irrigués 19 665 ha (17,88%) et la superficie la moins importante est 9 325 ha (8,48%) pour les bas-fonds irrigués.

Le rendement moyen le plus élevé au niveau national de l'ordre de 3,33 t/ha, a été enregistré dans les bas-fonds irrigués, suivis des plaines irriguées avec 2,75 t/ha et le plus bas rendement (1,97 t/ha) a été observé au niveau des plateaux/coteaux/montagnes.

Pour une production totale de 237 961 tonnes au niveau national, les plateaux/coteaux/montagnes affichent 86 506 tonnes soit 36,35% représentant la proportion la plus importante, suivis des plaines alluviales équivalant à 72 696 tonnes (30,55%) ; la production la moins importante est celle des plaines irriguées avec 5 062 tonnes (2,13%).

Tableau 8: Superficie, Rendement et Production du riz local avec apport d'engrais par région selon le relief de la parcelle

REGIONS	Mangroves			Bas-fonds irrigués			Bas-fonds non irrigués			Plaines alluviales			Plaines irriguée			Plateau/coteau/montagne			Superficie totale (ha)	Production totale (tonne)
	Superf.	Rend. moy.	Prod.	Superf.	Rend. moy.	Prod.	Superf.	Rend. moy.	Product°	Superf.	Rend. moy.	Prod.	Superf.	Rend. moy.	Prod.	Superf.	Rend. moy.	Product°		
BOKE				853	2,88	2 457	1 856	2,15	3 991	8 995	1,94	17 451	178	2,64	471	4 217	1,87	7 886	16 101	32 257
FARANAH				1 413	3,37	4 763	3 187	2,24	7 139	7 951	2,03	16 140	337	2,96	998	4 747	2,16	10 254	17 636	39 295
KANKAN				1 589	3,13	4 974	3 694	2,66	9 826	9 432	2,25	21 222	441	3,00	1 322	9 476	2,06	19 521	24 632	56 865
KINDIA				984	2,42	2 382	3 621	1,96	7 097	6 599	2,00	13 199	504	2,29	1 154	7 224	1,98	14 304	18 933	38 136
LABE				110	2,70	298	153	1,98	302	323	2,11	682	121	2,80	339	1 830	2,10	3 843	2 537	5 464
MAMOU				407	3,10	1 261	551	2,05	1 131	334	2,08	695	113	2,90	329	2 070	1,96	4 057	3 475	7 472
N'ZEREKORE				3 968	3,75	14 881	6 602	2,00	13 205	1 649	2,00	3 297	147	3,06	449	14 246	1,87	26 640	26 612	58 472
ENSEMBLE	0	0	0	9 325	3,33	31 016	19 665	2,17	42 691	35 283	2,06	72 686	1 842	2,75	5 062	43 811	1,97	86 506	109 926	237 961
%			0,00			13,03			17,94			30,55			2,13			36,35		100,00

Au niveau régional , la superficie la plus importante pour **les plateaux/coteaux/montagnes** a été réalisée à N'Zérékoré, soit 14 246 ha (32,51%), suivi de Kankan 9 476 ha (21,62%) et la moins importante à Labé avec 1 830 ha (1,89%).

Pour **les plaines alluviales** les régions de Kankan et de Boké présentent les plus importantes superficies respectivement 9 432 ha (26,73%) et 995 ha 25,49%. La plus faible superficie qui est égale à 323 ha (0,91%) a été observée à Labé.

Les rendements moyens les plus élevés au niveau régional, dans les bas-fonds irrigués, ont été observés à N'Zérékoré avec 3,75 t/ha et à Faranah correspondant à 3,37t/ha. Les plus bas rendements moyens ont été obtenus sur les plateaux/coteaux/montagnes à Boké et à N'Zérékoré avec 1,87t/ha chacun.

Au niveau des régions, **les productions** les plus importantes ont été enregistrées à N'Zérékoré aussi bien sur les plateaux/coteaux/montagnes (26 640 tonnes soit 30,79%), dans les bas-fonds irrigués (14 881 tonnes soit 47,97%) que dans les bas-fonds non irrigués (13 205 tonnes soit 30,93%, suivi de Kankan avec 19 521 tonnes (22,56%) pour les plateaux/coteaux/montagnes ; 9 826 tonnes (23,01%) dans les bas-fonds non irrigués et 4 974 tonnes (16,03%) pour les bas-fonds irrigués.

Pour les plaines alluviales et les plaines irriguées, la région de Kankan domine respectivement avec 21 222 tonnes (29,19%) et 1 322 tonnes (26,32%), suivi de Faranah avec 16 140 tonnes (22,20%) pour les plaines alluviales et de Kindia 1 154 tonnes (22,79%) pour les plaines irriguées.

Au vu de ces résultats, à l'exception des plaines irriguées totalisant 329 tonnes (6,50%) dans la région de Mamou, c'est Labé qui a enregistré les plus faibles productions au niveau de tous les autres écosystèmes (bas-fonds irrigués, 298 tonnes soit 0,96% ; bas-fonds non irrigués, 302 tonnes soit 0,70% ; plaines alluviales, 682 tonnes soit 0,11% et plateaux/coteaux/montagnes avec 3 843 tonnes soit 4,44%).

3.1.4.2 Superficie, Rendement et Production du riz amélioré avec apport d'engrais

Les résultats du tableau suivant révèlent que la superficie totale réalisée au niveau national s'élève à 35 349 ha. La plus forte proportion est celle des plateaux/coteaux /montagnes 36,02%, suivie des plaines alluviales 29,53%. La plus faible équivalant à 1,13% est enregistrée au niveau des plaines irriguées.

Les rendements moyens, au niveau national, varient entre 3,46 t/ha obtenus dans les bas-fonds irrigués et 2,27 t/ha sur les plateaux/coteaux /montagnes.

Quant à la production, elle se chiffre pour l'ensemble du pays à 85 470 tonnes, dont 33,92% sur les plateaux/coteaux/montagnes ; 28,31% dans les plaines alluviales ; 28,27% dans les bas-fonds non irrigués ; 8,07% dans les bas-fonds irrigués et 1,43% dans les plaines irriguées.

Tableau 9: Superficie, Rendement et Production de riz amélioré avec apport d'engrais par région selon le relief de la parcelle

REGIONS	Mangroves			Bas-fonds irrigués			Bas-fonds non irrigués			Plaines alluviales			Plaines irriguées			Plateaux/coteaux/montagnes			Superficie totale (ha)	Production totale (tonne)
	Superf.	Rend moy.	Prod.	Superf.	Rend. moy.	Prod.	Superf.	Rend. moy.	Product°	Superf.	Rend. moy.	Prod.	Superf.	Rend. moy.	Prod.	Superf.	Rend. moy.	Product°		
BOKE				25	3,12	77	1 371	2,58	3 538	829	2,08	1 725	8	3,28	27	453	2,08	943	2 687	6 310
FARANAH				168	3,60	605	1 465	2,32	3 399	2 310	2,36	5 452	16	3,10	50	2 915	2,75	8 016	6 874	17 521
KANKAN				557	3,75	2 089	2 877	2,82	8 113	3 530	2,29	8 083	47	3,40	160	3 507	1,96	6 873	10 518	25 318
KINDIA				383	2,85	1 091	1 687	2,14	3 609	2 889	2,40	6 934	228	2,95	673	1 852	2,00	3 705	7 039	16 012
LABE				37	2,98	111	89	2,16	193	238	2,40	570	37	3,08	114	461	2,44	1 124	862	2 112
MAMOU				214	3,25	696	248	2,56	635	154	2,55	393	20	2,89	58	188	2,50	469	824	2 252
N'ZEREKORE				612	3,64	2 227	1 980	2,36	4 673	490	2,12	1 039	45	3,22	143	3 419	2,30	7 863	6 545	15 945
ENSEMBLE	0		0	1 995	3,46	6 895	9 717	2,49	24 160	10 440	2,32	24 196	401	3,05	1 226	12 794	2,27	28 993	35 349	85 470
%			0,00			8,07			28,27			28,31			1,43			33,92		100,00

Au niveau régional pour **les plaines alluviales et les bas-fonds non irrigués**, Kankan a les plus grandes superficies avec respectivement 3 530 ha (33,81%) et 2 877 ha (29,60%), suivi de Kindia 2 889 ha (27,67%) pour les plaines alluviales et de N'Zérékoré 1980 ha (20,37%) pour les bas-fonds non irrigués.

Au niveau **des bas-fonds irrigués**, N'Zérékoré avec 612 ha (30,67%) et Kankan pour 557 ha (27,91%) présentent les plus grandes superficies. Les plus faibles superficies correspondant à 25 ha (1,25%) ont été observées à Boké.

Pour **les plaines irriguées**, Kindia avec 228 ha (56,85%) est au - dessus de la moyenne, suivie de Kankan et de N'Zérékoré qui ont respectivement 47ha (11,72%) et 45 ha (11,22%). Boké avec 8 ha (1,95%) a la plus faible superficie.

S'agissant **des plateaux/coteaux /montagnes**, la plus importante **superficie** a été observée à Kankan avec 3 507 ha (27,41%), suivi de N'Zérékoré soit 3 419 ha (26,72%). La superficie la moins importante est enregistrée à Mamou avec 188 ha (1,47%).

Au plan régional, Kankan a **les rendements** les plus élevés aussi bien dans **les bas-fonds irrigués avec 3,75 t/ha**, **les plaines irriguées** pour 3,40 t/ha que dans **les bas-fonds non irrigués** équivalant à 2,82 t/ha. La supériorité des rendements est manifeste au niveau de Faranah sur **les plateaux/coteaux /montagnes** (2,75 t/ha) et de Mamou dans **les plaines alluviales** (2,55 t/ha).

Les plus bas **rendements** sont observés au niveau **des bas-fonds irrigués** (2,85 t/ha) et **non irrigués** (2,14 t/ha) à Kindia; Boké **dans les plaines alluviales** (2,08 t/ha) ; Mamou dans **les plaines irriguées** (2,89 t/ha) et Kankan sur **les plateaux/coteaux /montagnes** (1,96 t/ha).

De tous les écosystèmes, la plus faible **production** a été relevée dans **les plaines irriguées** avec 27 tonnes dans la région de Boké.

3.1.4.3 Superficie, Rendement et Production du riz local sans apport d'engrais

Il résulte de ce tableau que pour une superficie de 20 860 ha toute écologie confondue, les bas-fonds non irrigués occupent les plus grandes superficies totalisant 7 871 ha soit 37,73%, suivis des Plateaux/coteaux/montagnes avec 7561 ha (36,24%). La plus petite est enregistrée au niveau de la mangrove, soit 369 ha (1,77%).

Le rendement moyen le plus élevé a été obtenu dans les bas fonds irrigués à N'Zérékoré (2,10t/ha); mais le plus bas rendement moyen (0,66t) est obtenu sur les plateaux /coteaux/montagne à Kankan.

Quant à la production, elle se chiffre pour l'ensemble du pays à 26 809 tonnes dont 12 964 tonnes pour les bas-fonds non irrigués (48,36 %); 5 663 tonnes (21,13 %) sur les plateaux/coteaux/montagnes ; 4 983 tonnes (18,59%) dans les plaines alluviales ; 1 839 tonnes (6,86%) dans les bas-fonds irrigués ; 816 tonnes (3,04%) dans les plaines irriguées et 542 tonnes (2,02%) dans les mangroves.

Tableau 10: Superficie, Rendement et Production du riz local sans apport d'engrais par région selon le relief de la parcelle

REGION	Mangroves			Bas-fonds irrigués			Bas-fonds non irrigués			Plaines alluviales			Plaines irriguées			Plateaux/coteaux/montagnes			Superficie totale (ha)	Production totale (tonne)
	Superficie	Rendement moyen	Production	Superficie	Rendement moyen	Production	Superficie	Rendement moyen	Production	Superficie	Rendement moyen	Production	Superficie	Rendement moyen	Production	Superficie	Rendement moyen	Production		
BOKE	198	<i>1,40</i>	277	121	<i>1,75</i>	211	646	<i>1,60</i>	1 033	178	<i>1,10</i>	196	10	<i>1,55</i>	16	1 891	<i>0,70</i>	1 323	3 044	3 057
FARANAH				162	<i>1,87</i>	303	1 689	<i>1,55</i>	2 618	166	<i>1,35</i>	224	123	<i>1,86</i>	229	1 615	<i>0,80</i>	1 292	3 754	4 665
KANKAN				130	<i>2,00</i>	261	1 437	<i>1,73</i>	2 487	1 939	<i>1,43</i>	2 773	166	<i>1,95</i>	324	1 543	<i>0,66</i>	1 018	5 215	6 862
KINDIA	171	<i>1,55</i>	265	134	<i>1,62</i>	217	1 819	<i>1,58</i>	2 874	1 235	<i>1,30</i>	1 605	26	<i>1,72</i>	45	367	<i>0,82</i>	301	3 753	5 308
LABE				202	<i>1,90</i>	385	707	<i>1,56</i>	1 103	10	<i>1,08</i>	10	32	<i>1,82</i>	58	125	<i>0,85</i>	106	1 076	1 662
MAMOU				114	<i>1,80</i>	205	324	<i>1,47</i>	477	18	<i>1,64</i>	29	34	<i>1,72</i>	59	42	<i>0,95</i>	40	532	810
N'ZEREKORE				123	<i>2,10</i>	258	1 248	<i>1,90</i>	2 372	91	<i>1,60</i>	145	44	<i>1,92</i>	85	1 979	<i>0,80</i>	1 583	3 485	4 444
ENSEMBLE	369	<i>1,47</i>	542	986	<i>1,87</i>	1 839	7 871	<i>4,28</i>	12 964	3 636	<i>1,37</i>	4 983	436	<i>1,87</i>	816	7 561	<i>0,75</i>	5 663	20 860	26 809
%			<i>2,02</i>			<i>6,86</i>			<i>48,36</i>			<i>18,59</i>			<i>3,04</i>			<i>21,13</i>		<i>100,00</i>

Sur le plan régional, la superficie la plus importante au niveau **des bas fonds non irrigués** a été observée à Kindia, 1 819 ha (23,11%), suivi de Faranah avec 1 689 ha (21,45%) ; Mamou a enregistré la plus faible superficie qui équivaut à 324 ha (4,11%).

Pour **les Plateaux/coteaux/montagnes**, N'Zérékoré affiche 1 979 ha (26,17%) la proportion la plus importante, suivi de Boké pour une réalisation de 1 891 ha (25%) ; la plus faible a été enregistrée à Mamou, soit 42 ha (0,55%).

Les mangroves représentent l'écosystème le moins important en terme de superficie mise en valeur correspondant à 369 ha dont, 198 ha soit 53,66% à Boké et 171 ha (46,34 %) à Kindia.

En ce qui concerne la production, c'est à Kindia qu'il a été enregistré celle qui est la plus élevée, équivalent à 2 874 tonnes, soit 22,16% dans **les bas fonds non irrigués**. La plus faible production a été obtenue dans **les plaines alluviales** à Labé avec 10 tonnes soit 0,20%.

3.1.4.4 Superficie, Rendement et Production du riz amélioré sans apport d'engrais

Sur le plan national, la superficie totale obtenue s'élève à 1 340 ha pour l'ensemble des écosystèmes. Par rapport à l'ordre d'importance, **les plateaux/coteaux/montagnes** (647 ha) soit 48,28% affichant une proportion qui avoisine la moyenne, sont suivis **des plaines alluviales** (298 ha) soit, 22,23% alors que la plus faible proportion (4,33%) est observée au niveau **des mangroves**.

Le rendement moyen le plus élevé est relevé dans **les bas-fonds irrigués** (1,96 t/ha), suivis **des plaines irriguées** qui affichent 1,74 t/ha. Le rendement moyen le plus faible se rapporte aux **plateaux/coteaux/montagnes** correspondant à 0,73 t/ha.

Pour une production de 1 533 tonnes au niveau national, **les plateaux/coteaux/montagnes** représentent 30,89%, suivis **des plaines alluviales** (24,61%). La plus faible proportion a été enregistrée au niveau **des mangroves** avec 6,39%.

Tableau 11: Superficie, Rendement et Production de riz amélioré sans apport d'engrais par région selon le relief de la parcelle

REGIONS	Mangroves			Bas-fonds irrigués			Bas-fonds non irrigués			Plaines alluviales			Plaines irriguées			Plateaux/coteaux/montagnes			Superficie totale (ha)	Production totale (tonne)
	Superficie	Rend. moy.	Prod.	Superf	Rend. moy.	Prod	Sup	Rend moy.	Product°	Superf.	Rend. moyen	Prod.	Superf.	Rend. moy.	Prod.	Sup	Rend. moyen	Production		
BOKE	21	<i>1,81</i>	38	18	1,78	32	57	1,55	88	64	1,05	68	21	1,70	35	229	0,60	137	410	399
FARANAH				10	2,04	21	8	1,64	13	13	1,55	20	4	1,92	8	26	0,65	17	61	78
KANKAN				2	2,12	4	6	1,63	9	54	1,52	82	42	1,70	72	123	0,70	86	227	253
KINDIA	37	<i>1,62</i>	60	13	2,15	27	25	1,64	42	60	1,10	66	29	1,67	49	102	0,80	82	266	325
LABE				2	1,78	3	5	1,50	8	77	1,20	93	23	1,75	40	20	0,79	16	127	159
MAMOU				11	2,00	21	11	1,46	15	8	1,50	12	10	1,80	18	8	0,88	7	48	74
N'ZEREKORE				13	1,94	26	20	1,86	37	21	1,73	37	8	2,02	17	138	0,93	128	201	244
ENSEMBLE	58	<i>1,69</i>	98	68	1,96	133	131	1,61	212	298	1,27	377	138	1,74	239	647	0,73	474	1 340	1 533
%			6,39			8,71			13,83			24,61			15,57			30,89		100,00

Au niveau régional, Boké et de N'Zérékoré ont réalisé les plus grandes superficies sur **les plateaux/coteaux/montagnes** avec respectivement 229 ha soit 35,39% et 138 ha (21,32%). Les deux régions à elles seules dépassent la moyenne (56,71%). La plus faible superficie a été observée à Mamou avec 8 ha (1,23%).

Concernant **les plaines alluviales**, Labé avec 77 ha (25,83%) se distingue des autres, suivi de Boké 64 ha 21,47%. La plus faible superficie est enregistrée à Mamou avec 8 ha (2,68%).

Les mangroves présentent la plus faible superficie au niveau de la région de Boké avec 21 ha (36,20%).

Sur le plan régional, Kindia (2,15 t/ha) et de Kankan (2,12 t/ha) ont les rendements moyens les plus élevés dans **les bas-fonds irrigués** ; tandis que Boké et de Labé en ont les plus bas (1,78 t/ha).

De tous les écosystèmes, le rendement moyen le plus bas est observé sur les plateaux/coteaux/montagnes à Boké avec 0,60 t/ha.

Au niveau régional, sur **les plateaux/coteaux/montagnes**, Boké et N'Zérékoré se distinguent de par la supériorité de leurs productions qui se chiffrent respectivement à 137 tonnes et 128 tonnes. La plus faible production est observée à Mamou avec 7 tonnes.

S'agissant **des plaines alluviales**, les productions les plus élevées sont enregistrées de Labé et de Kankan avec respectivement 93 tonnes et 82 tonnes. Le plus bas niveau de production a été relevé à Mamou avec 12 tonnes.

Concernant les mangroves, Boké affiche la plus faible production avec 38 tonnes.

3.1.4.5 Superficie, Rendement et Production de riz selon le relief

Pour l'ensemble des écosystèmes, la superficie totale mise en valeur au niveau national par les bénéficiaires d'intrants est de 167 474 hectares pour une production équivalant à 351 773 tonnes.

Vu sous l'angle d'importance des superficies, celles **des coteaux/plateaux/montagnes** sont les plus importantes avec 64 813 ha, suivies **des plaines alluviales** (49 658 ha) alors que pour **la mangrove**, il a été enregistré 427 ha correspondant à la plus faible superficie.

Les rendements les plus élevés ont été enregistrés dans **les bas-fonds irrigués** des régions de N'Zérékoré 3,69 t/ha et de Faranah avec 3,25 t/ha. Le plus bas rendement a été observé dans la région de Boké dans les mangroves 1,44 t/ha.

Tableau 12: Superficie, Rendement et Production de riz par région selon le relief de la parcelle

REGIONS	Mangrove			Bas-fond irrigué			Bas-fond non irrigué			Plaine alluviale			Plaine irriguée			Plateau/coteau/montagne			Superficie totale (ha)	Production totale (tonne)
	Superf.	Rend. moy.	Prod.	Superf.	Rendimoy.	Prod.	Superf.	Rendimoy.	Produ-ction	Superf.	Rendimoy.	Prod.	Superf.	Rendimoy.	Prod.	Superf.	Rendimoy.	Product°		
BOKE	219	1,44	315	1 017	2,73	2 777	3 931	2,20	8 651	10 067	1,93	19 440	218	2,52	549	6 790	1,52	10 290	22 242	42 023
FARANAH				1 753	3,25	5 691	6 349	2,07	13 169	10 440	2,09	21 836	480	2,67	1 284	9 303	2,10	19 579	28 325	61 559
KANKAN				2 278	3,22	7 327	8 014	2,55	20 436	14 954	2,15	32 159	696	2,70	1 878	14 648	1,88	27 498	40 592	89 298
KINDIA	208	1,56	325	1 513	2,46	3 717	7 152	1,90	13 622	10 784	2,02	21 804	788	2,44	1 922	9 546	1,93	18 392	29 991	59 782
LABE				352	2,26	796	954	1,68	1 605	648	2,09	1 355	213	2,59	551	2 436	2,09	5 089	4 602	9 397
MAMOU				745	2,93	2 183	1 135	1,99	2 258	514	2,20	1 129	178	2,61	464	2 308	1,98	4 574	4 880	10 608
N'ZEREKORE				4 716	3,69	17 392	9 851	2,06	20 286	2 251	2,01	4 519	244	2,85	695	19 781	1,83	36 214	36 843	79 106
ENSEMBLE	427	1,50	640	12 375	3,22	39 884	37 385	2,14	80 028	49 658	2,06	102 242	2 817	2,61	7 343	64 813	1,88	121 636	167 474	351 773
%			0,18			11,34			22,75			29,06			2,09			34,58		100,00

Sur le plan régional, N'Zérékoré a la plus grande superficie (19 781 ha) sur **les coteaux/plateaux/montagnes**, suivi de Kankan avec 14 648 ha ; la plus faible superficie a été enregistrée au niveau de Mamou (2 308 ha).

Au niveau **des plaines alluviales**, Kankan avec 14 957 ha présente la plus grande superficie, suivi de Kindia (10 784 ha) et de Faranah (10 440 ha).

Les mangroves ont les plus faibles superficies avec 427 ha qui sont réparties entre Boké (219 ha) et Kindia (208 ha).

S'agissant de la production, N'Zérékoré a la plus importante avec 36 214 tonnes, suivi de Kankan pour 32 159 tonnes. C'est à Boké que la plus faible production a été enregistrée dans les mangroves (315 tonnes).

3.1.4.6 Superficie, Rendement et Production de riz selon la variété

L'analyse des données du tableau ci-dessous montre qu'au niveau national, il a été réalisé une superficie totale de 145 275 ha. La variété locale, avec une proportion de 75,67%, fait le triple de la superficie se rapportant à la variété améliorée.

Les rendements moyens observés au niveau des deux variétés sont sensiblement les mêmes au niveau national. Ils varient entre 2,16 t/ha pour la variété locale et 2,42 t/ha pour la variété améliorée.

S'agissant de la production nationale qui se chiffre à 323 431 tonnes, la variété locale présente la plus forte proportion 73,57% et la variété améliorée 26,43%.

Tableau 13: Superficie, Rendement et Production de riz avec apport d'engrais par région selon la variété

REGIONS	Variété locale			Variété améliorée			Superficie totale (ha)	Production totale (tonne)
	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)		
BOKE	16 101	2,00	32 257	2 687	2,35	6 310	18 788	38 567
FARANAH	17 636	2,23	39 295	6 874	2,55	17 521	24 510	56 816
KANKAN	24 632	2,31	56 865	10 518	2,41	25 318	35 149	82 183
KINDIA	18 933	2,01	38 136	7 039	2,27	16 012	25 972	54 148
LABE	2 537	2,15	5 464	862	2,45	2 112	3 399	7 576
MAMOU	3 475	2,15	7 472	824	2,73	2 252	4 300	9 723
N'ZEREKORE	26 612	2,20	58 472	6 545	2,44	15 945	33 157	74 418
ENSEMBLE	109 926	2,16	237 961	35 349	2,42	85 470	145 275	323 431
%	75,67		73,57	24,33		26,43	100,00	100,00

Au niveau régional, pour la variété locale, les régions de N'Zérékoré et de Kankan ont réalisé les plus grandes superficies avec respectivement 26 612 ha et 24 632 ha. La plus faible superficie est enregistrée dans la région de Labé avec 2 537 ha.

S'agissant de la variété améliorée, les régions de Kankan (10 518 ha) et de Kindia (7 030 ha) totalisent près de la moitié des superficies emblavées (49,64%). La superficie la plus faible est observée à Mamou avec 824 ha.

Les rendements moyens observés, au niveau de la variété locale, varient entre 2,00 t/ha de Boké et 2,31 t/ha à Kankan.

En ce qui concerne la variété améliorée, Mamou se distingue des autres régions de par la supériorité du rendement (2,73 t/ha). Le rendement le plus faible a été observé à Kindia avec 2,27 t/ha.

Concernant la variété locale, les régions de N'Zérékoré et de Kankan ont réalisé les plus grandes productions avec respectivement 58 472 tonnes et 56 865 tonnes.

Quant à la variété améliorée, Kankan et de Faranah ont enregistré les plus importantes productions à savoir 25 318 tonnes et 17 521 tonnes. Les plus faibles ont été observées à Labé avec 5 464 tonnes pour la variété locale et 2 112 tonnes pour celle améliorée.

3.1.4.7 Superficie, Rendement et Production de riz selon la variété

La superficie totale au niveau national qui s'élève à 22 199 ha, se trouve être répartie entre les variétés locale et améliorée respectivement égale à 93,97% et 6,03%.

Quant à la production, elle s'élève à 28 342 tonnes au niveau national. La variété locale a la proportion la plus élevée 94,59% et celle améliorée est 5,41%.

Tableau14: Superficie, Rendement et Production de riz sans apport d'engrais par région selon la variété

REGIONS	Variété locale			Variété améliorée			Superficie totale (ha)	Production Totale (tonne)
	Superficie (ha)	Rend moyen (t/ha)	Product* (tonne)	Superficie (ha)	Rend moyen (t/ha)	Production (tonne)		
BOKE	3 044	1,00	3 057	410	0,97	399	3 454	3 456
FARANAH	3 754	1,24	4 665	61	1,29	78	3 815	4 743
KANKAN	5 215	1,32	6 862	227	1,12	253	5 442	7 115
KINDIA	3 753	1,41	5 308	266	1,22	325	4 019	5 633
LABE	1 076	1,55	1 662	127	1,25	159	1 203	1 822
MAMOU	532	1,52	810	48	1,56	74	580	884
N'ZEREKORE	3 485	1,27	4 444	201	1,22	244	3 686	4 688
ENSEMBLE	20 860	1,29	26 809	1 340	1,14	1 533	22 199	28 342
%	93,97		94,59	6,03		5,41	100,00	100,00

Au point de vue superficie, Kankan a réalisé la plus importante pour la variété locale avec 5 215 ha (25%), suivi de Faranah et de Kindia avec (18%) chacune. La moins importante superficie est celle de Mamou 532 ha soit 2,55%.

Pour la variété améliorée, Boké a la plus grande superficie avec 410 ha (30,60%), suivi de Kindia 266 ha (19,85%) ; Mamou présente la plus petite superficie avec 48 ha soit 3,58%.

Les rendements moyens les plus élevés concernant la variété locale ont été relevés à Labé (1,55 t/ha) et à Mamou (1,52 t/ha). Quant au plus bas rendement il est relevé à Boké avec 1 t/ha.

En ce qui concerne la variété améliorée, le rendement le plus élevé est enregistré à Mamou (1,56 t/ha), suivi de Faranah 1,29 t/ha et le plus bas rendement à Boké 0,97 t/ha.

Au niveau régional, la production la plus importante pour la variété locale est relevée à Kankan 6 862 tonnes soit 25,60%, suivi de Kindia avec 5 308 tonnes (19,80%) et la production la plus faible à Mamou avec 810 tonnes.

Pour la variété améliorée, Boké a la production la plus importante avec 399 tonnes (26,02%), suivi de Kindia avec 325 tonnes (21,20%) alors que la moins importante a été relevée à Mamou avec 74 tonnes (4,82%).

3.2- ENQUETE AGRICOLE DANS LES EXPLOITATIONS NON APPUYEES

3.2.1 Effectif de la population agricole par région selon le sexe

Au niveau national, la population agricole féminine est légèrement plus importante que la population agricole masculine, avec respectivement 50,17% et 49,83%.

Tableau 15: Effectif de la population agricole par région selon le sexe

REGIONS	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
BOKE	463 271	11,99	469 860	12,08	933 131	12,03
FARANAH	358 056	9,27	333 027	8,56	691 083	8,91
KANKAN	651 295	16,86	582 604	14,97	1 233 899	15,91
KINDIA	638 107	16,51	665 427	17,10	1 303 534	16,81
LABE	378 820	9,80	426 217	10,95	805 037	10,38
MAMOU	346 769	8,97	364 570	9,37	711 339	9,18
N'ZEREKORE	1 027 768	26,60	1 049 319	26,97	2 077 087	26,78
ENSEMBLE	3 864 086	100,00	3 891 024	100,00	7 755 110	100,00
%	49,83		50,17		100,00	

La région de N'Zérékoré a la proportion la plus significative aussi bien pour le sexe féminin (26,97%) que pour le sexe masculin (26,60%). Elle est suivie pour le sexe féminin de Kindia (17,10%) et de Kankan (14,97%). Le taux le plus faible a été observé à Faranah avec 8,56% pour le sexe féminin.

S'agissant du sexe masculin, N'Zérékoré avec 26,60% est suivie de Kankan 16,86% et de Kindia 16,51% tandis que Mamou présente le taux le plus faible 8,97%.

De toutes les Régions, c'est seulement Kankan et de Faranah où l'on observe la supériorité de la population masculine par rapport à celle féminine, ce qui s'explique par la fermeture des mines au cours de la campagne agricole 2011/2012.

3.2.2 Effectif des chefs d'exploitations agricoles par région selon le sexe

Au plan national, par rapport à l'effectif total des chefs d'exploitation agricole, les hommes représentent 94,37% contre 5,63% de femmes. Cette situation dénote la prééminence masculine qui n'a rien de surprenant dans notre société ; elle est observée au niveau de l'ensemble des régions sans exception.

Tableau 15: Effectif de la population agricole par région selon le sexe

REGIONS	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
BOKE	463 271	11,99	469 860	12,08	933 131	12,03
FARANAH	358 056	9,27	333 027	8,56	691 083	8,91
KANKAN	651 295	16,86	582 604	14,97	1 233 899	15,91
KINDIA	638 107	16,51	665 427	17,10	1 303 534	16,81
LABE	378 820	9,80	426 217	10,95	805 037	10,38
MAMOU	346 769	8,97	364 570	9,37	711 339	9,18
N'ZEREKORE	1 027 768	26,60	1 049 319	26,97	2 077 087	26,78
ENSEMBLE	3 864 086	100,00	3 891 024	100,00	7 755 110	100,00
%	49,83		50,17		100,00	

La région de N'Zérékoré qui a le pourcentage le plus élevé (24,27%) de chefs d'exploitation masculins est suivie de Kindia (16,35%) et Faranah avec 10,45% affiche le plus bas pourcentage.

En ce qui concerne les femmes, elles sont plus nombreuses en tant que chefs d'exploitation à N'Zérékoré avec 43,70%, Mamou suit avec 18,27% tandis que Kankan vient en dernier lieu avec 4,05%.

3.2.3 Effectif de la population agricole active de 16 ans ou plus selon la tranche d'âge et le sexe

L'analyse de ce tableau montre que la tranche d'âge de 16 à 20 ans a la plus grande proportion avec 21,56 %. Par rapport au genre, les hommes représentent 26,04% contre 17,52 % pour les femmes.

Tableau 17 : Effectif de la population agricole active de 16 ans ou plus selon la tranche d'âge et le sexe

TRANCHE D'ÂGE	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
16 à 20 ans	529 267	26,04	395 630	17,52	924 897	21,56
21 à 25 ans	282 419	13,89	241 634	10,70	524 053	12,21
26 à 30 ans	186 697	9,19	299 790	13,28	486 487	11,34
31 à 35 ans	119 190	5,86	258 141	11,43	377 331	8,79
36 à 40 ans	120 679	5,94	293 254	12,99	413 933	9,65
41 à 45 ans	108 794	5,35	201 241	8,91	310 035	7,23
46 à 50 ans	130 061	6,40	168 586	7,47	298 647	6,96
51 à 55 ans	128 626	6,33	126 390	5,60	255 016	5,94
56 à 60 ans	112 830	5,55	68 634	3,04	181 464	4,23
61 ans et plus	313 965	15,45	204 755	9,06	518 720	12,09
ENSEMBLE	2 032 528	100,00	2 258 055	100,00	4 290 583	100,00
%	47,37		52,63		100,00	

La population active la plus importante se situe entre 16 et 35 ans; elle représente 53,9%. Les proportions au niveau de cette tranche sont de 54,98% pour les hommes et de 52,92 % pour les femmes. La prépondérance de cette tranche d'âge se situant au dessus de la moyenne de l'effectif de la population active, atteste que la population agricole est majoritairement jeune.

La tranche d'âge de 56 ans et plus représente 21% pour les hommes et 12,10 % pour les femmes. Ils interviennent encore malgré leur âge avancé dans le processus de production, même si leur participation aux durs travaux physiques n'est pas considérable.

3.2.4 Effectifs de la population agricole active selon l'activité principale et le sexe

Il résulte du tableau ci-dessous que 61,59% de la population active sur l'ensemble du pays, ont l'agriculture comme activité principale. Selon le genre, les femmes représentent 66,71% contre 55,91% des hommes, ce qui montre que les femmes constituent la véritable force dans le processus de production agricole. Le commerce et le petit métier (ouvrier) suivent avec 2,50% et 2,32% respectivement.

Tableau 18: Effectifs de la population agricole active selon l'activité principale et le sexe

ACTIVITES	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	1 136 409	55,91	1 506 332	66,71	2 642 741	61,59
Elevage	33 385	1,64	30 114	1,33	63 499	1,48
Pêche	4 223	0,20	4 332	0,19	8 555	0,20
Artisanat	12 575	0,62	13 891	0,61	26 466	0,62
Commerce	21 646	1,06	85 753	3,80	107 399	2,50
Ouvrier	76 474	3,76	22 992	1,02	99 466	2,32
Fonctionnaire	19 476	0,96	10 629	0,47	30 105	0,70
Aucune	404 197	19,89	357 602	15,84	761 799	17,76
Autres	324 143	15,96	226 410	10,03	550 553	12,83
ENSEMBLE	2 032 528	100,00	2 258 055	100,00	4 290 583	100,00
%	47,37		52,63		100,00	

Pour toutes les activités confondues, les femmes occupent la plus grande proportion soit 52,63%. Les activités comme la pêche, l'artisanat et le fonctionnariat sont à moins de 1% pour les deux sexes. Les autres activités non listées occupent 12,83% de la population agricole active pour les deux sexes et 17,76% sont sans activités principales déclarées. L'agriculture absorbe la plus forte proportion des actifs du monde rural; ce qui lui donne la prédominance dans les activités économiques et faisant de la Guinée un pays essentiellement agricole.

3.2.4 Superficie de riz

3.2.4.1 Superficie du riz sans apport d'engrais par région selon le relief

Le riz de plateaux/coteaux/montagnes représente 65,11% des superficies mises en valeur sans apport d'engrais soit 882 114 ha, suivi de riz pluvial et de riz de bas-fond non irrigué avec une superficie de 221 501 ha et 199 861 ha pour respectivement 16,35% et 14,75%.

Les proportions d'utilisation des bas-fonds irrigués (1,45%) et des plaines irriguées (0,54%) démontrent le faible niveau d'aménagement des terres cultivées.

Tableau 19: Superficie du riz sans apport d'engrais par région selon le relief

REGIONS	Superficie selon le relief de la parcelle (ha)						Superficie totale (ha)
	Mangrove	Bas-fond irrigué	Bas-fond non irrigué	Plaine alluviale	Plaine irriguée	Plateau/coteau/montagne	
BOKE	11 692	806	6 234	30 791	932	161 258	211 713
FARANAH		6 122	40 709	29 148	1 750	115 779	193 508
KANKAN		3 378	34 374	68 912	1 922	156 630	265 216
KINDIA	12 438	2 163	23 098	41 601	433	143 125	222 858
LABE		892	4 608	16 340	507	54 607	76 954
MAMOU		638	19 588	10 010	747	38 742	69 725
N'ZEREKORE		5 662	71 250	24 699	1 163	211 973	314 747
ENSEMBLE	24 130	19 661	199 861	221 501	7 454	882 114	1 354 721

Zones de Mangrove : Région de Boké : Boké, Boffa ; Région de Kindia : Dubréka, Coyah et Forécariah

Au niveau des bas-fonds irrigués, Faranah et de N'Zérékoré représentent respectivement 31,14% et 28,80% contre 3,24% à Mamou; quant aux plaines irriguées, les plus grandes superficies mises en valeur se trouvent à Kankan pour 1 922 ha soit 25,78% et à Faranah pour 1 750 ha soit 23,48% tandis que Kindia n'affiche que 433 ha soit 5,81%.

Les mangroves se retrouvent le long de nos côtes notamment à Kindia pour une superficie de 12 438 ha soit 51,55% et à Boké sur 11 692 ha soit 48,45%. Elles représentent 1,78% de la superficie totale mise en valeur.

Les plus grandes superficies mises en valeur dans les plaines alluviales sont enregistrées à Kankan pour 68 912 ha (31,11%), suivi de Kindia pour 41 601 ha (18,78%) et de Boké pour 30 791 ha (3,90%) tandis que Mamou n'a que 10 010 ha (4,52%).

3.2.4.2 Superficie du riz de la variété locale sans apport d'engrais par région selon le relief

Les superficies mises en valeur sur les plateaux/coteaux/montagnes (832.164 ha) au niveau national sont plus significatives par rapport aux autres emplacements de parcelles. Elles totalisent à elles seules 65,30%. Elles sont suivies des plaines alluviales pour une superficie de 205 345 ha correspondant à 16,11%. Les plus faibles superficies sont enregistrées au niveau des plaines irriguées avec 0,48%.

Tableau 20: Superficie du riz de la variété locale sans apport d'engrais par région selon le relief

REGIONS	Superficie selon le relief						Superficie totale variété locale (ha)
	Mangrove	Bas-fond irrigué	Bas-fond non irrigué	Plaine alluviale	Plaine irriguée	Plateau/coteau/montagne	
BOKE	10 985	745	5 989	29 961	807	158 290	206 777
FARANAH		4 118	39 244	27 015	1 485	110 704	182 566
KANKAN		1 987	32 165	59 861	1 795	133 017	228 825
KINDIA	11 816	1 663	22 858	39 871	210	139 230	215 648

LABE		757	4 432	15 726	387	52 628	73 930
MAMOU		404	19 193	9 801	494	38 455	68 347
N'ZEREKORE		4 899	69 429	23 110	967	199 840	298 245
ENSEMBLE	22 801	14 573	193 310	205 345	6 145	832 164	1 274 338

Au niveau régional, N'Zérékoré a mis en valeur 199 840 ha (24,01%) suivi de Boké 158 290 ha soit 19,02% tandis que Mamou n'a que 38 455 ha soit 4,62%.

Les plaines Alluviales ont une superficie totale de 205 345 ha au niveau national. La plus grande superficie 59 851 ha soit 29,15 % a été réalisée à Kankan, suivi de Kindia 39 871 ha (19,42 %) ensuite Boké avec 29 961 ha (14,59%), la superficie la moins importante a été réalisée à Mamou 9 801 ha pour 4,77%.

Les plus faibles superficies mises en valeur sont enregistrées au niveau des bas-fonds et plaines irriguées pour respectivement 1,14% et 0,48%. Au niveau des plaines irriguées, Kankan et de Faranah présentent les plus grandes superficies emblavées (29,21% et 24,16%) contre 3,41% pour Kindia.

Les mangroves dans les régions de Kindia et de Boké couvrent une superficie mise en valeur de 24 130 ha soit 1,79% de la superficie totale. La région de Kindia a réalisé la plus grande proportion 51,82% et Boké 48,17%.

Pour les variétés locales cultivées sur ces différents écosystèmes, sur un total de 1 274 338 ha, la plus grande proportion a été mise en valeur à N'Zérékoré soit 23,40 %, suivi de Kankan avec 17,96% et la moins importante a été réalisée à Mamou avec 5,36 %.

3.2.4.3 Superficie du riz de la variété améliorée sans apport d'engrais par région selon le relief

S'agissant de la variété améliorée sur les différents écosystèmes, les plateaux/coteaux/ montagnes représentent la plus grande proportion sur l'ensemble du pays avec 62,14%, suivis des plaines alluviales (20,09%). Les plaines irriguées ne représentent que 1,62%.

Tableau 21: Superficie du riz de la variété améliorée sans apport d'engrais par région selon le relief

REGIONS	Superficie selon le relief						Superficie totale variété améliorée (ha)
	Mangrove	Bas-fond irrigué	Bas-fond non irrigué	Plaine alluviale	Plaine irriguée	Plateau/coteau/montagne	
BOKE	707	61	245	830	125	2 968	4 936
FARANAH		2 004	1 465	2 133	265	5 075	10 942
KANKAN		1 391	2 209	9 051	127	23 613	36 391
KINDIA	622	500	240	1 730	223	3 895	7 210
LABE		135	176	614	120	1 979	3 024
MAMOU		234	395	209	253	287	1 378
N'ZEREKORE		763	1 821	1 589	196	12 133	16 502
ENSEMBLE	1 329	5 088	6 551	16 156	1 309	49 950	80 383

Au niveau des régions, la proportion la plus élevée a été observée à Kankan avec 47,27% sur les plateaux/coteaux/montagnes ; N'Zérékoré occupe la seconde position (24,29%). Mamou présente le plus faible pourcentage (0,57%).

Quant aux plaines alluviales, c'est la région de Kankan avec 56,02 % qui présente la plus forte proportion, secondée par Faranah (13,20%) tandis que Mamou avec 1,29% est au bas de l'ordre d'importance.

Les superficies des plaines irriguées mises en valeur sont faibles au niveau de toutes les régions, n'excédant nulle part 300 ha. Toutefois, Faranah et de Mamou se démarquent avec respectivement 20,24% et 19,32%. Labé n'ayant que 9,16% est en dernière position.

Il découle de l'analyse des résultats des tableaux 20 et 21 que :

- les superficies mises en valeur de la variété locale sont nettement supérieures à celles de la variété améliorée. Le faible taux d'adoption de la variété améliorée s'explique dans une large mesure par les habitudes culturelles et les difficultés d'accès ;
- les plateaux/coteaux/montagnes totalisent les plus grandes superficies. La mise en valeur excessive de ce relief à travers les feux de brousse, déboisements et déforestations, affecte négativement l'écosystème dans son ensemble ;
- un faible niveau d'aménagement des plaines et des bas fonds ;
- les producteurs utilisent plus les semences des variétés locales que celles des variétés améliorées ;
- le faible niveau d'aménagement des mangroves.

3.2.5 Rendement moyen du riz

3.2.5.1 Rendement moyen du riz sans apport d'engrais par région selon la variété et le relief

De ce tableau par rapport à la variété locale, il ressort qu'au niveau national les bas-fonds irrigués occupent le premier rang avec 1,93 t/ha, suivis des plaines irriguées 1,84 t/ha et les plateaux/coteaux/montagnes présentent le plus faible rendement 0,77 t/ha.

Tableau 22: Rendement moyen du riz sans apport d'engrais par région selon la variété et le relief

REGIONS	Rendement moyen du riz de la variété locale selon le relief (t/ha)						Rendement moyen de la variété améliorée selon le relief de la parcelle (t/ha)					
	Mangrove	Bas-fond irrigué	B-fd non irrigué	Plaine alluviale	Plaine irriguée	Plateau/coteau/montagne	Mangrove	Bas-fond irrigué	B-fd non irrigué	Plaine alluviale	Plaine irriguée	Plateau/coteau/montagne
BOKE	1,40	1,75	1,60	1,10	1,55	0,70	1,81	1,78	1,55	1,05	1,70	0,60
FARANAH		1,87	1,55	1,35	1,86	0,80		2,04	1,64	1,55	1,92	0,65
KANKAN		2,00	1,73	1,43	1,95	0,66		2,12	1,63	1,52	1,70	0,70
KINDIA	1,55	1,62	1,58	1,30	1,72	0,82	1,62	2,15	1,64	1,10	1,67	0,80
LABE		1,90	1,56	1,08	1,82	0,85		1,78	1,50	1,20	1,75	0,79
MAMOU		1,80	1,47	1,64	1,72	0,95		2,00	1,46	1,50	1,80	0,88

N'ZEREKORE		2,10	1,90	1,60	1,92	0,80		1,94	1,86	1,73	2,02	0,93
ENSEMBLE	1,48	1,93	1,70	1,35	1,84	0,77	1,72	2,05	1,68	1,46	1,81	0,76

Au niveau régional, N'Zérékoré sur les bas fonds irrigués présente le rendement le plus élevé 2,10 t/ha, secondée par Kankan 2 t/ha tandis que Kindia fait 1,62 t/ha.

Dans les plaines irriguées, Kankan affiche le rendement le plus important 1,95 t/ha, suivie de N'Zérékoré 1,92 t/ha. Kindia et Mamou affichent le rendement le plus faible 1,72 t/ha.

S'agissant des plateaux/coteaux/montagnes, Mamou 0,95 t/ha devance Labé 0,85 t/ha et Kankan avec 0,66 t/ha présente le rendement le plus faible.

Les résultats du tableau au niveau national indiquent que les bas-fonds irrigués présentent les rendements les plus élevés 2,05 t/ha, suivis des plaines irriguées 1,81 t/ha et les bas rendements sont observés au niveau des plateaux/coteaux/montagnes 0,76 t/ha.

Au niveau des régions, concernant les bas-fonds irrigués, Kindia donne les meilleurs rendements 2,15 t/ha, suivi de Kankan 2,12 t/ha contre 1,78 t/ha pour Boké et Labé.

Des plaines irriguées, N'Zérékoré avec un rendement de 2,02 t/ha, dépasse Faranah 1,92 t/ha et Kindia qui n'affiche que 1,67 t/ha.

De tous les rendements moyens, ceux des plateaux/coteaux/montagnes sont les plus bas même si N'Zérékoré présente 0,93 t/ha, suivis de Mamou 0,88 t/ha et Boké 0,60 t/ha.

De l'analyse de ce tableau sur les rendements moyens des variétés locales et améliorées sans application d'engrais, on observe la même succession à savoir les bas-fonds irrigués suivis des plaines irriguées et les plateaux/coteaux/montagnes viennent en dernière position.

Il faut noter que le rendement moyen dans les bas-fonds irrigués 2,05 t/ha pour les variétés améliorées dépasse celui des variétés locales 1,93 t/ha tandis que par rapport aux plaines irriguées, le rendement moyen des variétés locales domine celui des variétés améliorées 1,84 t/ha contre 1,81 t/ha.

3.2.5.2 Rendement moyen de riz avec apport d'engrais par région selon la variété et le relief.

Des rendements moyens avec apport des engrais chimiques pour la variété locale, au niveau national les bas-fonds irrigués affichent les meilleurs rendements avec 3,05 t/ha supérieurs à ceux des plaines irriguées 2,81 t/ha et des plateaux, coteaux et montagnes 2,00 t/ha.

Au niveau national avec l'application des engrais, les rendements sont plus élevés dans les bas-fonds irrigués avec 3,31 t/ha, suivis des plaines irriguées avec 3,13 t/ha et enfin les plateaux/coteaux/montagnes avec 2,29 t/ha pour la variété améliorée.

Tableau 23: Rendement moyen de riz avec apport d'engrais par région selon la variété et le relief

REGIONS	Rendement moyen du riz de la variété locale selon le relief (t/ha)						Rendement moyen de la variété améliorée selon le relief de la parcelle (t/ha)					
	Mangrove	Bas-fond irrigué	B-fd non irrigué	Plaine alluviale	Plaine irriguée	Plateau/coteau/montagne	Mangrove	Bas-fond irrigué	B-fd non irrigué	Plaine alluviale	Plaine irriguée	Plateau/coteau/montagne
BOKE		2,88	2,15	1,94	2,64	1,87		3,12	2,58	2,08	3,28	2,08

FARANAH		3,37	2,24	2,03	2,96	2,16		3,60	2,32	2,36	3,10	2,75
KANKAN		3,13	2,66	2,25	3,00	2,06		3,75	2,82	2,29	3,40	1,96
KINDIA		2,42	1,96	2,00	2,29	1,98		2,85	2,14	2,40	2,95	2,00
LABE		2,70	1,98	2,11	2,80	2,10		2,98	2,16	2,40	3,08	2,44
MAMOU		3,10	2,05	2,08	2,90	1,96		3,25	2,56	2,55	2,89	2,50
N'ZEREKORE		3,75	2,00	2,00	3,06	1,87		3,64	2,36	2,12	3,22	2,30
ENSEMBLE		3,05	2,15	2,06	2,81	2,00		3,31	2,42	2,31	3,13	2,29

La région de N'Zérékoré sur les bas-fonds irrigués donne le rendement le plus élevé 3,75 t/ha, suivie de Faranah avec 3,37 t /ha contre 2,42 t/ha pour Kindia.

S'agissant des plaines irriguées, N'Zérékoré et Kankan donnent les meilleurs rendements avec respectivement 3,06 t/ha et 3,00 t/ha contre 2,64 t/ha à Boké.

Pour ce qui est des plateaux/coteaux/montagnes, les rendements les plus élevés sont observés à Faranah avec 2,16 t/ha et à Labé avec 2,10 t/ha tandis que Boké et N'Zérékoré sont à 1,97 t/ha.

Les rendements au niveau des bas-fonds irrigués, sont plus appréciables à Kankan avec 3,75 t/ha, suivie de N'Zérékoré 3,64 t/ha contre 2,85 t/ha pour Kindia.

Quant aux plaines irriguées, Kankan pour un rendement de 3,40 t/ha, dépasse Boké et Mamou qui ont respectivement 3,28 t/ha et 2,89 t/ha.

Les rendements moyens les plus élevés sur les plateaux/coteaux/montagnes, sont observés à Faranah et Mamou soit 2,75 t/ha et 2,50 t/ha respectivement tandis que Boké est à 1,96 t/ha.

A l'analyse de ce tableau sur les rendements moyens des variétés locales et améliorées avec application d'engrais, l'ordre d'importance de la typologie est le même à savoir les bas-fonds irrigués, les plaines irriguées et enfin les plateaux/coteaux/montagnes.

3.2.5.3 Superficie, Rendement et Production de riz de la variété locale sans apport d'engrais par région selon le relief

Les informations contenues dans le tableau ci-dessous font apparaître l'ordre d'importance de l'emplacement des parcelles emblavées et révèlent que la plus forte proportion est observée au niveau des plateaux/coteaux/montagnes avec 65,30 % contre 16,12 % des plaines alluviales alors que les plaines irriguées se positionnent au bas du tableau avec 0,48 %.

Concernant les rendements, les plus élevés sont obtenus sur les bas-fonds et plaines irrigués, respectivement 1,93 t/ha et 1,84 t/ha; le plus bas rendement a été observé au niveau des plateaux/coteaux/montagnes 0,77 t/ ha. L'augmentation de rendement au niveau des bas-fonds et plaines irrigués s'explique par la maîtrise de l'eau et le dépôt de matières organiques.

Tableau 24: Superficie, Rendement et Production de riz de la variété locale sans apport d'engrais par région selon le relief

REGIONS	Mangrove			Bas-fond irrigué			Bas-fond non irrigué			Plaine alluviale		
	Superf.	Rend moy.	Product°	Superf.	Rend. moy.	Product°	Superf.	Rend. moy.	Product°	Superf.	Rend moy.	Product°
BOKE	10 985	1,40	15 379	745	1,75	1 304	5 989	1,60	9 582	29 961	1,10	32 957
FARANAH				4 118	1,87	7 701	39 244	1,55	60 828	27 015	1,35	36 470

KANKAN				1 987	2,00	3 974	32 165	1,73	55 645	59 861	1,43	85 601
KINDIA	11 816	1,55	18 315	1 663	1,62	2 694	22 858	1,58	36 116	39 871	1,30	51 832
LABE				757	1,90	1 438	4 432	1,56	6 914	15 726	1,08	16 984
MAMOU				404	1,80	727	19 193	1,47	28 214	9 801	1,64	16 074
N'ZEREKORE				4 899	2,10	10 288	69 429	1,90	131 915	23 110	1,60	36 976
ENSEMBLE	22 801	1,48	33 694	14 573	1,93	28 126	193 310	1,70	329 214	205 345	1,35	276 895

Au niveau des régions, la plus grande superficie mise en valeur est relevée à N'Zérékoré sur les plateaux/coteaux/montagnes avec 199 840 ha soit 24,01 % et Boké 158 290 ha soit 19,02 % ; la plus faible superficie est enregistrée à Mamou avec 4,62 %. Le second ordre d'importance se rapporte à la plaine alluviale où Kankan a la plus forte proportion avec 29,15 %, suivi de Kindia 19,42 % tandis que Mamou (4,77 %) est la plus faible proportion.

Les régions de N'Zérékoré et Kankan présentent les rendements les plus élevés respectivement 2,10 t/ha et 2 t/ha tandis que les plus bas sont observés à Kindia avec 1,62 t/ha. Au niveau des plateaux/coteaux/montagnes, le rendement moyen dans les régions, n'atteint nulle part 1 t/ha.

L'analyse de ce tableau, indique que la superficie sur les plateaux/coteaux/montagnes est nettement la plus importante avec 832 164 ha soit 65,30 % au niveau national suivi des plaines alluviales 205 345 ha (16,12 %) puis des bas-fonds non irrigués 193 310 ha (15,17 %) et les proportions les plus faibles ont été observées au niveau des bas-fonds irrigués 14 573 ha (1,14 %) et des plaines irriguées 6 145 ha (0,48 %).

Le rendement le plus élevé a été observé au niveau des bas-fonds irrigués 1,93 t/ha, suivis des plaines irriguées 1,84 t/ha qui s'explique par la maîtrise de l'eau, le dépôt de la matière organique. Le plus bas a été observé au niveau des plateaux/coteaux/montagnes 0,77 t/ha en moyenne dans l'ensemble.

La production la plus importante a été observée au niveau des plateaux/coteaux/montagnes 642 464 tonnes (48,60 %), suivi des bas-fonds non irrigués 329 214 tonnes (24,90 %) et des plaines alluviales (20,95 %) ; l'importance de la production pour ces trois types d'écosystème dépend des superficies mises en valeur. La proportion la plus faible a été observée au niveau des plaines irriguées 11 285 tonnes (0,85 %).

3.2.5.4 Superficie, Rendement et Production de riz de la variété améliorée sans apport d'engrais par région selon le relief

L'examen des données de ce tableau indique que la superficie mise en valeur sur les plateaux/coteaux/montagnes occupe la proportion la plus importante 49 950 ha soit 62,14 %, suivis des plaines alluviales 16 156 ha (20,10 %). La superficie la moins importante a été observée au niveau des bas-fonds non irrigués 6 551 ha (8,15 %).

Tableau 25: Superficie, Rendement et Production de riz de la variété améliorée sans apport d'engrais par région selon le relief

REGIONS	Mangrove			Bas-fond irrigué			Bas-fond non irrigué			Plaine alluviale			Plaine irriguée		Plateau/coteau/montagne			Production totale
	Superf.	Rend. moy.	Product°	Superf.	Rend. moy.	Product°	Superf.	Rend. moy.	Product°	Superf.	Rend. moy.	Product°	Superf.	Rend. moy.	Product°	Superf.	Rend. moy.	
BOKE	707	1,81	1 280	61	1,78	109	245	1,55	380	830	1,05	872	125	1,70	213	2 968	0,60	1 781
FARANAH				2 004	2,04	4 088	1 465	1,64	2 403	2 133	1,55	3 306	265	1,92	509	5 075	0,65	3 299
KANKAN				1 391	2,12	2 949	2 209	1,63	3 601	9 051	1,52	13 758	127	1,70	216	23 613	0,70	16 529
KINDIA	622	1,62	1 008	500	2,15	1 075	240	1,64	394	1 730	1,10	1 903	223	1,67	372	3 895	0,80	3 116
LABE				135	1,78	240	176	1,50	264	614	1,20	737	120	1,75	210	1 979	0,79	1 563
MAMOU				234	2,00	468	395	1,46	577	209	1,50	314	253	1,80	455	287	0,88	253
N'ZEREKORE				763	1,94	1 480	1 821	1,86	3 387	1 589	1,73	2 749	196	2,02	396	12 133	0,93	11 284
ENSEMBLE	1 329	1,72	2 287	5 088	2,05	10 409	6 551	1,68	11 004	16 156	1,46	23 637	1 309	1,81	2 371	49 950	0,76	37 824

Le rendement moyen le plus significatif est celui des bas-fonds irrigués 2,05 t/ha, suivi des plaines irriguées 1,81 t/ha. Cette amélioration s'explique par les aménagements effectués, la qualité des semences et le dépôt des matières organiques. Le plus bas rendement a été observé au niveau des plateaux/coteaux/montagnes 0,76 t/ha.

La production la plus importante a été observée au niveau des plateaux/coteaux/montagnes 37 824 tonnes (43,21 %), suivi des plaines alluviales 23 637 tonnes (27,00 %). Il faut signaler que cette production pour ces types d'écosystèmes dépend de l'importance des superficies emblavées. La proportion la plus faible a été observée au niveau des mangroves avec 2 287 tonnes (2,61 %).

3.2.5.5 Superficie, Rendement et Production de riz sans apport d'engrais par région selon la variété

Selon ce tableau, la variété locale est de loin la plus cultivée dans l'ensemble avec 94,07 %. La région de N'Zérékoré occupe la première place avec 298 245 ha soit 23,40 %, suivie de Kankan 17,96 % et la proportion la plus faible est de 5,36 % observée à Labé.

Pour la variété améliorée, qui occupe 5,93 % de la superficie totale, la région de Kankan a la proportion la plus significative 45,27 %, suivie de N'Zérékoré 20,53 % et la plus basse observée à Mamou 1,71 %.

La production la plus importante est observée au niveau de la variété locale 93,79% qui s'explique par l'importance de la superficie mise en valeur pour cette variété.

Tableau 26: Superficie, Rendement et Production de riz sans apport d'engrais par région selon la variété

REGIONS	Variété locale			Variété améliorée			Superficie totale (ha)	Production totale (tonne)
	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Product° (tonne)	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Product° (tonne)		
BOKE	206 777	0,83	171 276	4 936	0,94	4 633	211 713	175 909
FARANAH	182 566	1,08	196 324	10 942	1,24	13 604	193 508	209 929
KANKAN	228 825	1,03	236 512	36 391	1,02	37 052	265 216	273 564
KINDIA	215 648	1,04	223 487	7 210	1,09	7 868	222 858	231 354
LABE	73 930	0,96	70 774	3 024	1,00	3 015	76 954	73 789
MAMOU	68 347	1,21	82 396	1 378	1,50	2 066	69 725	84 463
N'ZEREKORE	298 245	1,14	340 908	16 502	1,17	19 296	314 747	360 204
ENSEMBLE	1 274 338	1,04	1 321 678	80 383	1,09	87 534	1 354 721	1 409 211

4. Approche comparative des superficies, rendements et production entre les exploitations appuyées et non appuyées.

Tableau 27: Superficie, Rendement et Production totale de riz par région

REGIONS	Exploitations appuyées			Exploitations non appuyées			Ensemble des exploitations		
	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Production (tonne)	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Production (tonne)	Superficie (ha)	Production (tonne)	%
BOKE	22 242	1,89	42 023	216 713	0,84	181 409	238 955	223 432	12,46
FARANAH	28 325	2,17	61 559	194 608	1,09	211 466	222 933	273 025	15,23
KANKAN	40 592	2,20	89 298	279 216	1,03	287 084	319 808	376 383	20,99
KINDIA	29 991	1,99	59 782	223 258	1,04	232 002	253 249	291 784	16,28
LABE	4 602	2,04	9 397	77 954	0,96	74 639	82 556	84 036	4,69
MAMOU	4 880	2,17	10 608	75 925	1,24	94 225	80 805	104 832	5,85
N'ZEREKORE	36 843	2,15	79 106	314 747	1,14	360 204	351 590	439 309	24,50
ENSEMBLE	167 474	2,10	351 773	1 382 421	1,04	1 441 028	1 549 895	1 792 801	100
%	10,81		19,62	89,19		80,38	100,00	100,00	

1. Exploitations appuyées

L'analyse du tableau sur les superficies mises en valeur dans tout le pays, correspondant à 167 474 ha, Kankan totalise 40 592 ha (24,23 %), suivie de N'Zérékoré avec 36 843 ha (21,99 %). Labé présente la plus faible superficie avec 4 602 ha soit 2,74 %.

Les rendements moyens les plus élevés sont obtenus à Kankan avec 2,20 t/ha, dépassant de peu Faranah et Mamou où il a été enregistré 2,17 t/ha. Le plus bas rendement est affiché à Kindia avec 1,99 t/ha.

S'agissant de la production, il a été enregistré 351 773 tonnes au niveau national. Les régions de Kankan et N'Zérékoré ont produit les plus importantes quantités respectivement 89 298 tonnes (25,38 %) et 79 106 tonnes (22,48 %). Labé avec 9 397 tonnes soit 2,67 % a donné la plus faible production.

2. Exploitations non appuyées

Il ressort de ce tableau que, les exploitations non appuyées ont mis en valeur une superficie totale de 1 382 421 ha.

Les régions de N'Zérékoré et de Kankan ont exploité les plus importantes superficies avec respectivement 314 747 ha (23 %) et 279 216 ha (20,20 %). La plus faible superficie est enregistrée à Mamou avec 75 925 ha soit 5,49 %.

Les données sur les rendements moyens attestent que Mamou, avec 1,24 t/ha présente les rendements les plus élevés, suivi de N'Zérékoré avec 1,14 t/ha. Le rendement le plus bas est celui de Boké 0,84 t/ha.

La production au niveau national équivaut à 1 441 028 tonnes. Sur le plan régional, ce sont N'Zérékoré et Kankan qui ont donné les quantités les plus appréciables avec respectivement 360 204 tonnes (24,99 %) et 287 084 tonnes (19,92 %). Labé présente la plus faible production avec 74 639 tonnes soit 5,17 %. Il faut signaler que les deux régions (N'Zérékoré et Kankan) ont produit près de la moitié de la production nationale (647 288 t soit 44,91 %).

De ce qui précède, il est établi que les rendements moyens les plus élevés ont été obtenus au niveau des exploitants appuyés. La différence est très significative en ce sens que le rendement de 2,10 t/ha obtenu au niveau des appuyés représente le double de celui des non appuyés (1,04 t/ha).

Il s'agit donc d'une amélioration importante du rendement qui s'explique par l'apport du gouvernement en intrants agricoles aux producteurs.

CONCLUSION

Le secteur agricole, un des principaux piliers de l'économie nationale, est en pleine expansion qui se caractérise par des mutations à la fois économiques et sociales.

Longtemps demeurée une agriculture de subsistance, elle a aujourd'hui tendance à devenir de plus en plus une agriculture de marché: une économie de subsistance, vers une économie moderne.

La population agricole guinéenne, de par la prédominance de la population active jeune, se caractérise par son dynamisme qui mérite d'être soutenu par une politique appropriée, en vue d'atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaire. Pour y parvenir, le relèvement du niveau de la production agricole est une impérieuse nécessité.

C'est dans cette optique que le gouvernement s'est engagé à travers une nouvelle politique agricole plus dynamique, qui se traduit dans les faits, par l'appui aux producteurs en intrants (engrais, semences et herbicides), et en encadrement technique au cours de la campagne agricole 2011/2012.

L'analyse comparative des résultats issus de l'enquête, révèle un certain nombre de faits saillants (significatifs) qui méritent d'être soulignés, par rapport aux non appuyés et les appuyés. Il s'agit de :

- Superficie : elle est plus importante au niveau des exploitations agricoles non appuyées, dont l'effectif est nettement supérieur ;
- Production : La production obtenue des exploitations non appuyées est plus élevée ;
- Rendement : Le rendement moyen observé aussi bien au niveau national qu'au niveau régional chez les exploitations appuyées est beaucoup plus élevé et ce, pour tous les écosystèmes.

Il découle de ce qui précède, que l'appui apporté aux producteurs a eu des effets bénéfiques, étant donné que le rendement qui constitue l'une des variables les plus pertinentes a été considérablement amélioré.

RECOMMANDATIONS

L'atteinte de l'objectif d'autosuffisance et de sécurité alimentaire doit se mener dans un processus qui exige encore plus d'efforts à fournir par le Gouvernement en faveur du monde paysan. Ainsi, les observations recueillies à travers la réalisation de l'enquête et les résultats produits nous amènent aux recommandations ci-après:

- Poursuivre l'appui aux producteurs à travers la fourniture des intrants et équipements agricoles;
- Qualifier le mécanisme de distribution des intrants ;
- Renforcer le système d'encadrement des producteurs
- Poursuivre la réalisation des aménagements hydro-agricoles (plaines et bas-fonds);
- Développer les filières de production des cultures vivrières;
- Appuyer les grandes exploitations, les associations/groupements de producteurs.

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau1:** Effectif des bénéficiaires d'intrants agricoles selon le type d'exploitation par région
- Tableau2:** Répartition des exploitations agricoles selon le type d'intrants reçus par Région
- Tableau3 :** Quantité d'intrants utilisée par région selon le type.
- Tableau4 :** Superficie cultivée de riz local avec apport d'engrais selon l'emplacement des parcelles
- Tableau5:** Superficie cultivée de riz local sans apport d'engrais selon l'emplacement des parcelles.
- Tableau6 :** Superficie cultivée de riz amélioré avec apport d'engrais selon l'emplacement.
- Tableau7:** Superficie cultivée de riz amélioré sans apport d'engrais selon l'emplacement.
- Tableau8:** Superficie, Rendement et Production du riz local avec apport d'engrais par région selon le relief de la parcelle
- Tableau9:** Superficie, Rendement et Production de riz amélioré avec apport d'engrais par région selon le relief de la parcelle
- Tableau10:** Superficie, Rendement et Production de riz local sans apport d'engrais par région selon le relief de la parcelle
- Tableau11:** Superficie, Rendement et Production de riz amélioré sans apport d'engrais par région selon le relief de la parcelle
- Tableau12:** Superficie, Rendement et Production de riz par région selon le relief de la parcelle
- Tableau13:** Superficie, Rendement et Production de riz avec apport d'engrais par région selon la variété
- Tableau14:** Superficie, Rendement et Production de riz sans apport d'engrais par région selon la variété
- Tableau15:** Effectif de la population agricole par région administrative selon le sexe
- Tableau16:** Effectif des chefs d'exploitations agricoles par région administrative selon le sexe
- Tableau17 :** Effectif de la population agricole active de 16 ans ou plus selon la tranche d'âge et le sexe
- Tableau18:** Effectifs de la population agricole active selon l'activité principale et le sexe
- Tableau19:** Superficie du riz sans apport d'engrais chimique par région selon le relief
- Tableau20:** Superficie du riz de la variété locale sans apport d'engrais chimique par région selon le relief de la parcelle
- Tableau21:** Superficie du riz de la variété améliorée sans apport d'engrais chimique par région selon le relief de la parcelle
- Tableau22:** Rendement moyen du riz sans apport d'engrais chimique par région selon la variété et le relief de la parcelle
- Tableau23:** Rendement moyen de riz avec apport d'engrais chimique par région selon la variété et le relief de la parcelle
- Tableau24:** Superficie, Rendement et Production de riz de la variété locale sans apport d'engrais par région selon le relief de la parcelle
- Tableau25:** Superficie, Rendement et Production de riz de la variété améliorée sans apport d'engrais chimique par région selon le relief de la parcelle
- Tableau26:** Superficie, Rendement et Production de riz sans apport d'engrais par région selon la variété
- Tableau27:** Approche comparative des superficies, rendements et production entre les exploitations appuyées et non appuyées.